

Hôtel-Dieu

Les employés généraux votent cette semaine

par Alain Rodier

Nouvel épisode dans la longue, longue querelle opposant le Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal (SEHM) et la CSN à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, les employés généraux du centre hospitalier pourront se prononcer à nouveau dès cette semaine sur le syndicat de leur choix.

Ainsi en a décidé le commissaire du Travail, Michel Galipeau, en décrétant la tenue d'un second vote d'allégeance syndicale à l'Hôtel-Dieu en l'espace de deux mois, vote qui sera tenu le jeudi 17 janvier et le samedi 19 janvier.

Les quelque 650 employés généraux de l'établissement pourront exercer leur droit de vote de 7 heures à 19 heures durant la journée de jeudi, et de 7 heures à 18 heures durant la journée de samedi. Le scrutin se déroulera à

l'auditorium, au troisième étage de l'Hôtel-Dieu.

Lors du premier vote d'allégeance, tenu en novembre dernier, aucune des organisations syndicales en présence n'avait réussi à obtenir la majorité absolue des voix alors que 658 employés avaient droit de vote.

Le Syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe (CSN) était venu bien près de décrocher le "morceau" en recueillant 325 votes, ratant de cinq voix seulement la majorité absolue. De son côté, le SEHM avait amassé 308 voix et dix

bulletins étaient déclarés nuls.

Aujourd'hui, en tenant compte des employés qui ont quitté l'Hôtel-Dieu depuis novembre dernier, 649 syndiqués auraient normalement droit de vote, cette semaine. Toutefois, le SEHM espère bien convaincre le commissaire Galipeau d'ajouter à ce nombre une vingtaine d'employés qui sont venus grossir les rangs du personnel de l'Hôtel-Dieu, ces derniers mois.

Pour sa part, la CSN ne s'oppose pas du tout à cette demande d'autant plus, dit-elle, que cela pourrait bien tourner à son

avantage puisqu'elle est plus connue que le SEHM.

Entretemps, la "cabale" a repris de plus belle au centre hospitalier de la rue Dessaulles, mais la propagande électorale devra cesser 36 heures avant le début du vote, ce qui signifie mardi soir.

Et dans les deux camps, on se dit bien optimiste quant à ce second vote. Alors que le SEHM se dit confiant d'évincer cette fois-ci la CSN de l'Hôtel-Dieu, cette dernière réplique qu'elle avait raté de peu la majorité absolue lors du premier vote, et que depuis les circonstances ont bien changé.

Entre autres, la CSN fait valoir

qu'en novembre dernier, le vote s'était tenu quelques jours à peine après l'adoption de la loi 62 forçant le retour au travail des syndiqués du Front Commun. Depuis, les négociations sont réglées et la CSN, particulièrement la Fédération des Affaires sociales, est apparue comme la grande gagnante du dernier Front Commun.

Quoiqu'il en soit, le dernier mot appartiendra aux employés généraux de l'Hôtel-Dieu, à compter de demain. Si aucune des deux organisations syndicales n'obtient la majorité absolue, il restera toujours au commissaire du

Travail la possibilité de décréter la tenue d'un troisième vote d'allégeance.

Métropolitain-Sud:

Une grève illimitée

Par Alain Rodier

La guerre a repris de plus belle à la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal. Les chauffeurs du réseau Métropolitain-Sud, furieux des recommandations du médiateur nommé dans ce dossier, se sont prononcés à une écrasante majorité, le lundi 14 janvier, en faveur de la grève générale illimitée.

Les usagers du réseau Métro-Sud qui dessertent une cinquantaine de municipalités, dont Saint-Hyacinthe, n'auront donc pu compter que sur une trêve de moins d'un mois, puisque déjà, vendredi dernier, les chauffeurs de Métro-Sud avaient quitté leur poste, après avoir pris connaissance des résultats de la médiation.

Après avoir poursuivi leur arrêt de travail durant toute la fin de semaine, ces 117 chauffeurs à l'emploi aujourd'hui de la CTRSM, décidaient, lundi dernier, par une majorité de 98%, de continuer leur débrayage général.

Et à moins que le médiateur Viateur Larouche ne revienne avec des propositions modifiées considérablement, les habitués du réseau Métro-Sud feraient mieux de prendre leur mal en patience puisque les chauffeurs paraissent décidés comme jamais, à gagner leur point.

C'est évidemment la question de l'ancienneté qui est toujours à l'origine de ce conflit. Les chauffeurs de Métro-Sud qui avaient accumulé en moyenne 16 années d'ancienneté chez leur ancien employeur, comparativement à 3 ans pour leurs collègues de la CTRSM, n'ont pas l'intention de passer derrière les chauffeurs de la Commission de transport.

Depuis des mois que dure ce conflit, les deux parties ont présenté des propositions pour en arriver à un règlement mais sans succès. Le 15 décembre dernier, le ministre du Travail nommait M. Larouche, comme médiateur, pour rapprocher les deux parties. Suite à cette nomination, les syndiqués mettaient en veilleuse leur moyen de pression et de son côté, la CTRSM levait le lock-out qu'elle avait décrété quelques jours auparavant contre ses 117 chauffeurs.

Jeudi dernier, le médiateur présentait ses conclusions à la partie syndicale ce qui allait déclencher le feu aux poudres à nouveau. Selon un porte-parole syndical, ce rapport est carrément inacceptable et constitue ni plus ni moins qu'un pas en arrière, par rapport aux propositions de la CTRSM qui avaient été rejetées à une très forte majorité par les chauffeurs.

Et le ton risque de monter au cours des prochains jours puisque les chauffeurs de Métro-Sud se préparent à recourir à d'autres moyens de pression pour gagner leur cause. D'ailleurs, le président des 117 chauffeurs, M. Adrien Lefort, a clairement laissé entendre dans une récente entrevue accordée à un quotidien montréalais, qu'il "se pourrait bien que les autres chauffeurs de la CTRSM aient eux aussi à souffrir d'une grève puisqu'ils en sont responsables pour une grande part, comme la CTRSM".

Les bénévoles fêtés à nouveau

Par M. R.-L.

Suite à une recommandation de la Commission consultative des Loisirs, la fête des bénévoles, que les administrateurs municipaux pensaient supprimer, va revivre.

En effet, la fête des bénévoles aura lieu le 23 février et six bénévoles de la région maskoutaine seront alors honorés. Bien qu'on ait pas encore déterminé l'endroit où se déroulera cet événement, on sait d'ores et déjà qu'au lieu du traditionnel souper, suivi de la remise de certificats d'honneur, on se contentera d'une soirée qui devrait possiblement regrouper plus de gens. Environ 600 personnes devraient être invitées à cette fête.

Un comité ad hoc, composé de cinq membres, verra à la sélection des bénévoles qui seront honorés lors de cette soirée et pourra faire ce choix à partir de suggestions de noms qui leur ont été fournies par des organismes locaux.

Un hiver vraiment "pas comme les autres"



La rivière Yamaska est devenue, entre la pluie et le temps doux, la plus vaste patinoire que l'on puisse imaginer. L'absence totale de neige permet d'avoir une surface glacée plus unie que d'habitude. Une photo à l'image de cet hiver qui, au début d'une nouvelle décennie, ressemble à un automne perpétuel. De mémoire d'homme, et celle-ci commence avec les statistiques officielles, vers les années 1880, jamais chose pareille n'a été enregistrée même si parfois, des conditions presque semblables ont trouvé leur place dans les statistiques passées. Les experts disent que tout cela est imputable à un manque de force ou de vélocité des vents de haute altitude

(certains avaient certainement ces qualités en fin de semaine dernière) de sorte que les tempêtes passent plus à l'ouest et que la région ne reçoit que de la pluie. Chose certaine, le beau temps signifie du froid alors que les nuages et la pluie, un adoucissement des températures. Tout cela est désastreux pour l'industrie de la neige, car il s'agit d'une véritable industrie... sans signifier d'économies importantes pour personne et sans parler des dommages irréparables qui pourront être décelés au printemps alors que le dégel répété n'est guère profitable à l'agriculture...

Nouvelles régionales

- * Nouveaux membres
- * Les Jeunesses musicales à Saint-Césaire
- * Lise Payette et le "oui" à Beloeil
- * De nouveaux membres élus au CRSSS

Autres nouvelles
(pages A-9, A-10)

À lire cette semaine

* Un bon début pour le comité "ad hoc"

Les membres du comité spécial mis sur pied par la ville pour trouver une solution acceptable à la question de la rénovation du centre-ville vient de se mettre au travail et un rapport devrait être disponible le ou avant le 15 mai 1980. (Page A-2)

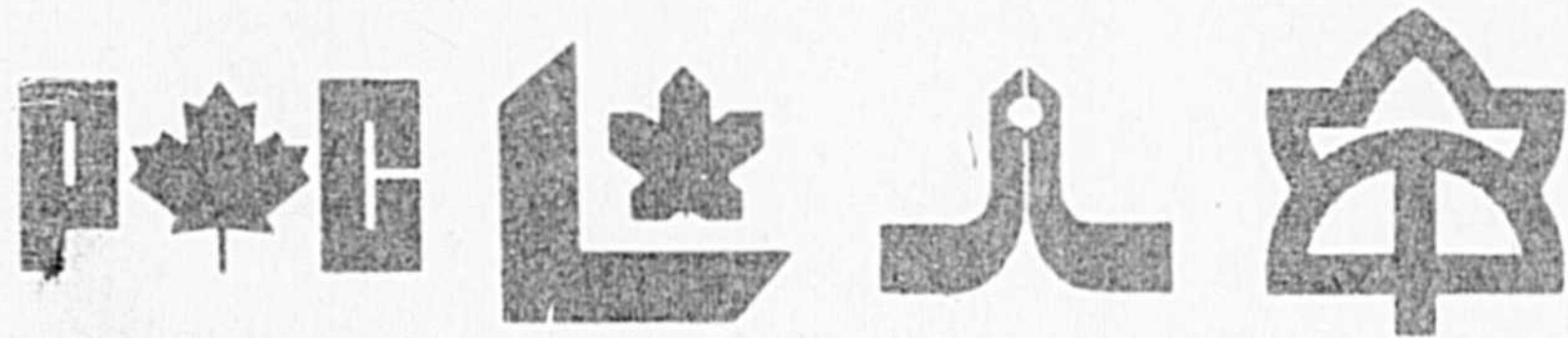
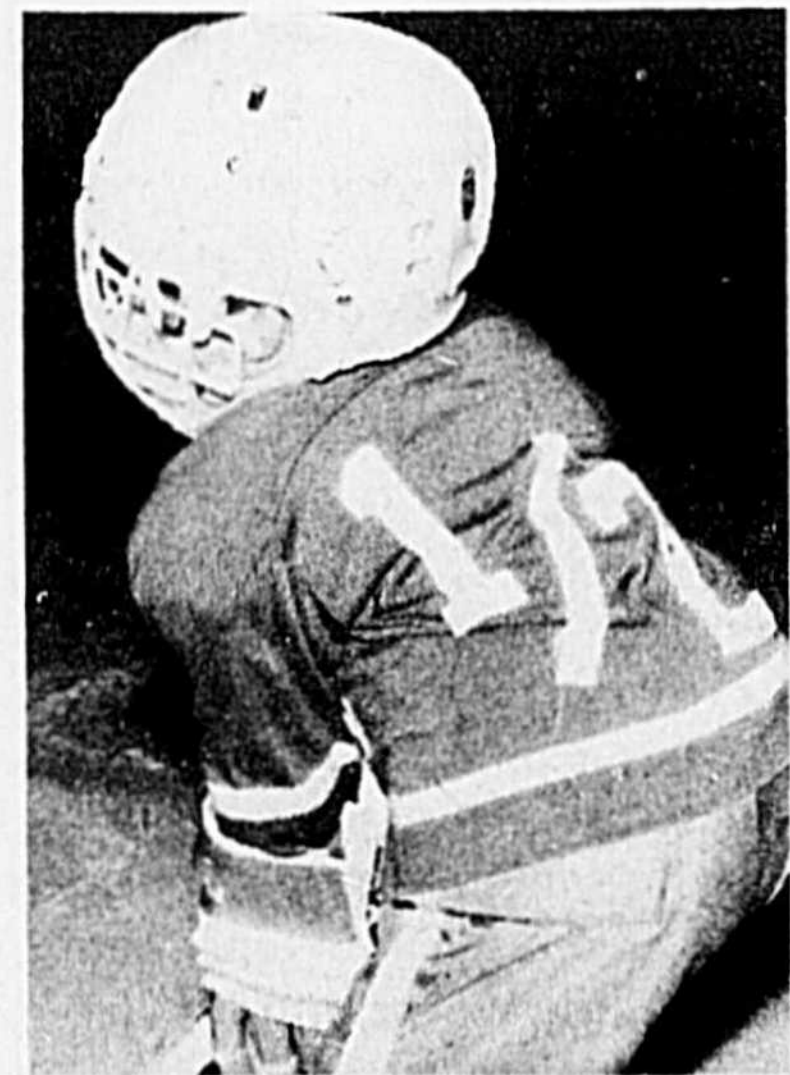
* Les producteurs inquiets

Après les journées sur les céréales avec tambours et trompettes, les premiers concernés, les producteurs de céréales sont inquiets et pour cause. Le coût des intrants continue de progresser à la hausse et cela ne peut que mettre en danger tout le reste. (page A-3)

Tournoi Pee-Wee:

A la taille des participants

Jusqu'au dimanche 20 janvier, le tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe poursuivra ses activités. Ils sont nombreux et certains portent parfois un équipement qui les déguise en Martiens et même les numéros d'uniforme donne la taille des participants... ou presque. (Voir section sports)



* "Le temps d'une danse..."

Le député libéral de Saint-Hyacinthe, Marcel Ostiguy, a choisi un moment déjà déterminé depuis longtemps pour lancer sa campagne: la soirée annuelle du député. Faisant ainsi d'une pierre deux coups, l'intention était excellente sauf pour ceux qui se rendirent sur place pour s'y divertir... comme les autres fois.

* Une lutte qui recommence dans Verchères

Les deux principaux protagonistes aux élections du 18 février dans le comté de Verchères (fédéral) seront les mêmes qu'à l'occasion de l'élection du 22 mai 1979. Les libéraux seront représentés par Bernard Loiselle, député ayant remporté une forte majorité et Armand Lefebvre, candidat conservateur défait. Une simple répétition? (pages A-5 à A-7)

Comité "ad hoc"

Une première rencontre "cordiale" des membres

P.B.
Une première réunion officielle des membres du comité "ad hoc" sur la rénovation du centre-ville formé par les autorités de Saint-Hyacinthe et qui comprend des représentants des parties intéressées aura permis d'orienter les travaux de façon fort positive et de créer un climat de cordialité favorable à la recherche de nouvelles solutions. C'est du moins ce qu'il faut souligner du rapport du président de l'organisme, M. Jacques Roberge, représentant la Chambre de Commerce au sein du comité.

Une rencontre préliminaire avait eu lieu en décembre mais c'est seulement le 9 janvier qu'une première rencontre de travail s'est déroulée.

Il y fut question alors du mandat du comité lequel peut être défini

comme étant celui d'établir un plan d'ensemble de rénovation acceptable par toute la population.

Pour y parvenir, les membres du comité entendent se réunir régulièrement et être en mesure de soumettre un rapport avant la mi-mai.

Afin d'aider les membres du comité, une documentation complète a été constituée en collaboration avec les services techniques de la ville et remise à chacun pour étude.

Il est facile de constater selon le président de l'organisme que le niveau d'information n'est pas le même pour tous les membres dont plusieurs travaillent à cette question depuis plusieurs années tandis que d'autres en sont à leurs débuts.

Après avoir pris connaissance de la documentation, chacun devra

établir la liste des choses qui semblent valables et celle des choses inacceptables. Un dernier volet de cette démarche de recherche a trait à la collecte d'idées nouvelles dans le milieu sur le sujet.

Selon M. Roberge, les membres des comités de citoyens qui s'étaient présentés au comité en observateurs plus qu'en participants à part entière ont pris conscience qu'ils avaient un rôle à jouer et que tous les membres du comité sont égaux à ce chapitre. Comme le désir commun de tous est de trouver une solution, l'optimisme est de règle.

La prochaine étape sera celle des recommandations devant aboutir à un nouveau projet acceptable par tous et comportant des priorités, des étapes et des modalités de suggestions pour le

financement.

La cadence des réunions devrait être portée rapidement à une par semaine, dès que les travaux préliminaires auront été complétés.

Un dernier point à signaler au sujet des modalités d'opération établies à la dernière rencontre, il s'agit du mode de votation.

Le quorum a été établi à 6 membres sur 8; les votes sont à main levée à moins d'avoir une demande expresse de vote enregistré. Dans le vote à main levée, le président dispose d'un deuxième vote pour trancher la question alors que dans les votes enregistrés, procédure en vue de dégager une majorité dans les points importants, ce deuxième vote n'existe pas et toute égalité des voix fera qu'une question sera reportée à plus tard.

Des vents violents mais pas de neige

La journée et la nuit de vendredi dernier 11 janvier furent marquées par des vents violents qui soufflaient parfois en tornade alors que la température a connu une hausse considérable. Les méfaits de ces vents furent nombreux: bris d'antennes, d'enseignes lumineuses, de poteaux, et ainsi de suite. Mais certains incidents auraient pu avoir des conséquences plus graves comme par un exemple cette maison du centre-ville qui a perdu une partie de la brique recouvrant un mur.



Plus de peur que de mal...

Le drôle d'hiver que connaît la région restera marqué à la mémoire des passagers de l'autobus Voyageur reliant Saint-Hyacinthe à Montréal alors que lundi matin 14 janvier, une quinzaine d'entre eux qui avaient pris place à bord du lourd véhicule ont vu celui-ci quitter la route pour s'embarquer dans un fossé.

Cette accident de parcours n'a fait aucun blessé car l'autobus n'a pas été renversé sur le côté et ils n'a pas suivi la route empruntée au cours des jours précédents par deux lourds véhicules qui se retrouvèrent au fond du ravin qui longe la route... Le tout s'est passé non loin de Mont-Saint-Hilaire.

Les passagers en furent quitte pour la peur mais certains s'interrogeaient à la sortie de l'autobus sur la qualité de la protection offerte en bordure de chaussée à cet endroit précis. Une autre fois, ce pourrait être pire...

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

"De la musique avant toute chose" a déjà dit un poète célèbre. Et c'est probablement ce à quoi songeaient les militants libéraux qui participaient samedi dernier au lancement de la campagne électorale de leur candidat dans Saint-Hyacinthe. Le cha-cha et la rumba l'ont emporté haut la main dans le duel qui les opposait à la politique et à la guerre aux conservateurs. Comme quoi, la musique adoucit les moeurs, même les plus libérales.

Et les militants libéraux du coin n'ont même pas interrompu leurs retrouvailles fraternelles pour "la visite d'Ottawa" (ou de Montréal) Mme Jeanne Sauvé. Cette dernière qui par moments aurait préféré être ailleurs a bien tenté de ramener ses hôtes à des considérations plus libérales, dans le sens politique du terme, mais rien ne pouvait altérer la bonne humeur des partisans qui "enterraient" littéralement leur invitée d'honneur. Mme Sauvé avait parfaitement raison en déclarant "Vous n'avez pas l'air de m'écouter".

D'autres qui n'ont pas particulièrement apprécié le fait que cette soirée dansante tourne finalement en lancement de campagne électorale, ce sont les militants d'autres partis politiques, dont des conservateurs, qui s'étaient rendus à La Présentation pour danser et prendre un verre, et non pas pour entendre la propagande de leurs adversaires. Mme Sauvé avait beau interrompre son discours pour tenter de ramener le calme, tant qu'à eux, elle pouvait bien attendre.

Un lancement de campagne bien impressionnant tout de même, malgré le fait que les billets d'entrée avaient été vendus pour

assister à une soirée dansante. Ça et là dans la salle, on remarquait une foule de visages connus. Et un des organisateurs de M. Ostiguy n'a pas surpris grand monde en déclarant que 30 des 33 maires des municipalités que compte le comté avaient signé le bulletin de présentation du candidat libéral, puisqu'on retrouvait plusieurs de ces édiles à La Présentation et entre autres, le maire de Saint-Hyacinthe.

Le nouveau dada des voleurs de la région: on dérobe maintenant des toits de voitures. Oui vous avez bien lu, des toits de voitures. C'est la malencontreuse expérience que vient de connaître les propriétaires de deux voitures sports qui se sont fait subtiliser cette pièce assez importante de leur véhicule (surtout en hiver) à l'hôpital Honoré-Mercier. Décidément, l'imagination est au pouvoir.

Ne reculant devant rien et surtout pas devant la bâtisse, Dame Rumeur revient à la charge et décerne un autre de ses fâcheux prix Nono. L'heureux bénéficiaire de cette semaine qui a été choisi à l'unanimité des membres du jury, est ce citoyen qui a décidé, la semaine dernière, de pousser une pointe du côté de la rivière Yamaska, bien installé au volant de son automobile. Sur la rivière comme telle, pas de problème, même si l'idée en elle-même mérite une mention d'honneur Nono. Mais là où la sauce s'est gâtée pour le conducteur, c'est quand il a décidé de poursuivre son périple sur le petit ruisseau, situé près du Club nautique. Oubliant sans doute que la glace était moins solide dans ce coin-là, notre heureux gagnant a eu droit à une douche bien glacée, et son automobile aussi. Une bonne main d'applaudissements pour notre héros de la semaine!

Règlement dans le secteur de l'alimentation

Par Alain Rodier

Contrairement à ce qui s'était passé il y a deux ans, il n'y aura pas de conflit dans le secteur de l'alimentation à Saint-Hyacinthe, cette année.

Réunis en assemblée générale, le 9 janvier dernier, les membres de l'Association des employés en alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN) se sont prononcés à plus de 78% en faveur de l'acceptation des dernières offres patronales qui avaient fait l'objet d'une séance de conciliation, le jour même du vote.

La nouvelle convention collective endossée par les syndiqués est d'une durée de deux ans et elle s'applique à une cinquantaine d'employés répartis dans une douzaine de marchés d'alimentation qui sont membres de l'Association professionnelle des marchands en alimentation de Saint-Hyacinthe.

Entre autres avantages, le nouveau contrat de travail prévoit que les syndiqués toucheront une augmentation de salaire de l'ordre de \$30 par semaine, à compter du 1er janvier 1980, augmentation qui sera suivie d'une hausse identique, le 1er janvier 1981.

À ces augmentations, s'ajoute

une clause d'indexation qui entrera en vigueur si l'indice des prix à la consommation (IPC) dépasse la barrière du 8%.

De nombreux changements ont également été apportés au régime des vacances. Ainsi, les syndiqués qui comptent respectivement 4 ans et 8 ans d'ancienneté pourront bénéficier de 3 et 4 semaines de vacances. Dans l'ancienne convention, ces employés devaient respectivement posséder 5 et 10 ans d'ancienneté avant d'avoir droit à de telles vacances. De plus, les syndiqués bénéficieront de cinq semaines de vacances après 18 ans d'ancienneté.

Les membres de l'Association des employés en alimentation de Saint-Hyacinthe ont aussi obtenu une réduction de leur semaine de travail qui passera de 40 à 39 heures, à compter du 1er janvier 1981, et ils pourront profiter d'un jour de congé mobile payé, en plus des 10 jours fériés, qui étaient déjà acquis.

Enfin, la convention prévoit que tous les salariés seront dorénavant admissibles au régime d'assurance collective, sur une base volontaire, régime dont la prime sera défrayée à 50% par l'employeur.



\$85,000 de plus, pour le personnel cadre de la ville

par A. R.
Après en être arrivée à des ententes avec ses fonctionnaires, ses employés généraux et ses policiers, la ville de Saint-Hyacinthe vient de consentir des augmentations de salaires variant de 8% à 12% à ses employés cadres.

Les membres du conseil municipal ont adopté lors de leur dernière réunion une résolution stipulant que la masse monétaire serait augmentée d'un maximum

de quelque \$85,000, pour permettre le versement de ces augmentations durant l'année 1980.

Il appartiendra au maire Pierre-André Hamel et aux membres de la commission du personnel à décider de la répartition de cette somme totale entre les 33 employés non syndiqués de la ville, ce qui inclut le personnel de cadre ainsi que les membres des corps intermédiaires, tels les contremaîtres.

Règle générale, les augmentations consenties par la ville à ses cadres sont établies en fonction des hausses de salaires obtenues par les autres catégories d'employés au cours des négociations collectives.

Moins chanceux que les policiers qui ont eu droit à des augmentations salariales de 14% pour cette année, les cadres de la ville recevront tout de même des hausses s'échelonnant de 8% à 12%... à la discrétion de leurs dirigeants.

LOTO-CANADA
Tirage du 4 novembre 1979
les détenteurs des numéros suivants gagnent \$1 million:
1341234 - 4005088
1535021 - 6914414

Tirage du 2 décembre 1979
les détenteurs des numéros suivants gagnent \$1 million:
3833915 - 5945158
5555315 - 5009954

Tirage du 31 décembre 1979
les détenteurs des numéros suivants gagnent \$1 million:
6825259 - 4918553
3490322 - 1647549

Les détenteurs de billets dont les numéros se terminent par les six chiffres de l'un ou l'autre des numéros ci-dessus gagnent \$10,000; ceux se terminant par les cinq derniers chiffres, \$1,000; par les quatre derniers, \$200. et par les trois derniers, \$100.

À noter que le tirage du 31 décembre 1979 a mis fin aux opérations de Loto-Canada et que les réclamations devront être effectuées le ou avant le 31 décembre 1980.

LOTO-PERFECTA 6-36
Les 6 numéros gagnants sont:
11, 16, 18, 21, 29, 36
No complémentaire: 6

MINI-LOTO
Tirage 941
11 janvier 1980
540626

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet gagne \$50,000
Les cinq derniers chiffres gagnent 5,000
Les quatre derniers chiffres gagnent \$250
Les trois derniers chiffres gagnent \$50
Les deux derniers chiffres gagnent \$5

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

luc tétreault
robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

• AUTO • VIE • INCENDIE • VOL
• RESPONSABILITÉ
• CAUTIONNEMENT • DIVERS
- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

Pour vos besoins d'assurances, CONSULTEZ-NOUS

Concours 35e anniversaire
Tirages du 9 décembre et 5 janvier
GAGNANTS DES BILLETS DE HOCKEY
Salon Parisien, Saint-Hyacinthe
Gérard Blanchard, Sainte-Madeleine

GAGNON & AUGUSTIN ASSURANCES
COURTIERS
695, 675 Sainte-Anne (coin Girouard)
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4
Tél.: 773-2567
Boulot: 467-5815
Edifice Place D'assurances
Louis Augustin président
• Etablie depuis 1944

Dr. Marc Cusson

OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Industrie céréalière

Les producteurs de la région sont inquiets

Par Alain Rodier

Quelques semaines à peine après le bilan optimiste du mini-sommet sur l'industrie céréalière qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe, les producteurs de maïs et de céréales de la région ont décidé de faire connaître l'envers de la médaille.

Et le bilan qu'ont dressé les dirigeants du Syndicat de l'UPA de Beau-Vallon, en conférence de presse, le mercredi 9 janvier, est loin d'être aussi idyllique que les conclusions du ministre Jean Garon.

Grosso modo, le message des dirigeants du Syndicat Beau-Vallon qui regroupe plus de 500 producteurs de maïs et de céréales des localités de Saint-Damase, Saint-Pie, Sainte-Madeleine, La Providence, Douville et Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, est le suivant: les producteurs sont grandement intéressés à augmenter leur production, mais il faudra qu'en haut lieu, on leur offre des garanties suffisantes.

Et ces garanties devront venir rapidement pour calmer l'inquiétude des producteurs de la région qui dès cette année devront faire face à des hausses de coûts de production hors de l'ordinaire.

En fait, ces hausses du prix des intrants (engrais chimiques, herbicides, machinerie) qui depuis quelques années s'établissaient à 8% ou 10% vont doubler et même tripler cette année.

Par exemple, au niveau des engrais chimiques, les prix annoncés à date indiquent des hausses variant de 25% à 35% par rapport à l'année dernière. Selon les représentants des producteurs, ce seul item aura pour effet d'augmenter leur coût de production de \$20 à \$30 de l'acre.

Comme si cela n'était pas suffisant, les vendeurs d'engrais ne semblent pas du tout intéressés à vendre leur produit, ajoutent les représentants des producteurs agricoles, en se demandant si cela ne laisse pas présager des hausses additionnelles au cours des prochaines semaines.

Du côté des herbicides, la situation n'est guère meilleure puisque les producteurs auront à affronter des augmentations de 15% à 20% par rapport aux prix de

l'an dernier, ce qui se traduira par une hausse des coûts de production de \$2.50 à \$3.50 par acre.

Pour ce qui est des semences, la hausse des coûts devrait atteindre 10%. Même chose pour ce qui est du prix d'achat des tracteurs et des batteuses qui au cours des trois dernières années a connu une augmentation annuelle d'environ 18%.

Et finalement, les producteurs devront eux aussi faire face à une augmentation du prix du "fuel" de l'ordre de 15%, en plus bien sûr d'absorber les hausses des taux d'intérêt qui ont augmenté de 4% par rapport à l'an dernier.

L'année 1980 s'annonce donc particulièrement difficile pour les producteurs de maïs et de céréales de la région d'autant plus que plusieurs d'entre eux sont à consolider leurs entreprises, ayant récemment abandonné la production laitière pour se lancer dans les cultures commerciales.

Ce passage d'une production à une autre nécessite des investissements importants et implique que les producteurs auront des obligations financières à rencontrer, et cela quel que soit le profit qu'ils retireront de leur production.

Leur principale peur, diront-ils, "c'est qu'on ne peut pas refiler toutes ces augmentations aux consommateurs". Qui va compenser pour cela? C'est précisément la question que se posent présentement les producteurs.

Et ils espèrent bien qu'avant longtemps, le ministre de l'Agriculture leur donnera des garanties solides, condition sine qua non d'une augmentation de leur production.

Au cours des prochaines semaines, ils projettent d'entreprendre des démarches auprès des autorités concernées. Leur message sera très clair: la situation actuelle n'amènera peut-être pas la disparition de l'industrie céréalière au Québec, mais elle risque fort de freiner la recherche d'une meilleure auto-suffisance en céréales pour la province. Sûrement un argument de poids quand on connaît l'importance qu'accorde le ministre Garon à cette question.



Les représentants du Syndicat de l'UPA de Beau-Vallon tenaient une conférence de presse, la semaine dernière pour tracer leur propre bilan de l'avenir de l'industrie céréalière, aux prises présentement avec des hausses

substantielles des coûts de production. Et selon MM. Gabriel Préfontaine, Pierre Bélisle et François Béchard, l'année 1980 s'annonce particulièrement difficile pour les producteurs de la région.

Honoré-Mercier:

Le huis clos pour étudier trois points importants

M.R.-L.

Après avoir abordé en public les points mineurs de l'ordre du jour, les membres du conseil d'administration de l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, ont opté pour le huis clos au moment d'étudier trois questions importantes.

À cette réunion du mardi 8 janvier, les "brouillies" ont été abordées en public alors que les choses plus importantes ont encore une fois été discutées à l'abri du huis clos; c'est à se demander à quoi rime vraiment le fait de tenir des assemblées publiques!

Pourtant, on se souviendra qu'en mai 1979, plusieurs membres du CA s'accordaient pour dire que le huis clos ne devait être qu'une mesure d'exception et qu'il n'était pas question de brimer le public qui a droit d'assister aux réunions. Ces trois articles qu'on a préféré entendre à huis clos et dont personne n'oserait nier l'importance sont l'évaluation du directeur général, l'évaluation du directeur du personnel et les formules de contrat pour les cadres supérieurs.

Lors de cette même réunion, il fut question du budget de l'ordre de \$473,000 prévu en regard avec la liste d'équipements, budget en vigueur depuis le 1er avril 1979 qui prendra fin en mars 1980. On

prévoit consacrer à cette liste d'équipements la somme de \$412,000. En ce qui a trait à l'article "tapis", à savoir si on avait songé à le remplacer par autre chose, on eût pour toute réponse qu'il serait remplacé par du tapis mais qu'une enquête serait menée afin de pouvoir déterminer si ce revêtement de plancher est tout indiqué dans un centre hospitalier...

Autre point fort important, l'absentéisme dont on a parlé à plusieurs reprises, a également retenu l'attention. Bien qu'on semble considérer presque alarmant le taux d'absentéisme, on ne semble pas pour le moment vouloir s'attaquer aux causes en soi. On entend présenter un rapport strictement "statistique" lors de la prochaine assemblée qui devrait avoir lieu le mardi 5 février.

Par ailleurs, lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en décembre dernier, on apprenait que le Ministère des Affaires Sociales demandait à l'hôpital Honoré-Mercier de pavillonner trois centres d'accueil (privés), soient les Foyer Mc Masterville, Foyer Richelieu et la Villa Beauséjour. Cette demande fut acceptée après avoir résolu de modifier les lettres patentes afin que l'hôpital devienne le "Centre

Hospitalier Honoré-Mercier, inc."

À cette même occasion, on annonçait la venue prochaine d'un nouvel anesthésiste, Paul-Henri Bélanger.

Bonne nouvelle en ce qui a trait aux visites: les enfants de moins de 12 ans, s'ils sont accompagnés d'un parent, ont maintenant le droit de visiter leur mère et le nouveau né

du lundi au vendredi de 18 heures à 19 heures et de 13 à 14 heures les samedis et dimanches ainsi que les jours de fête.

La prochaine assemblée des membres du conseil d'administration de l'hôpital Honoré-Mercier aura lieu le mardi 5 février, à compter de 19 heures, à l'auditorium de l'hôpital.

Motel St-Hyacinthe
RESTAURANT

l'endroit tout indiqué pour les repas d'affaires
les tête-à-tête tranquilles ou les repas entre amis

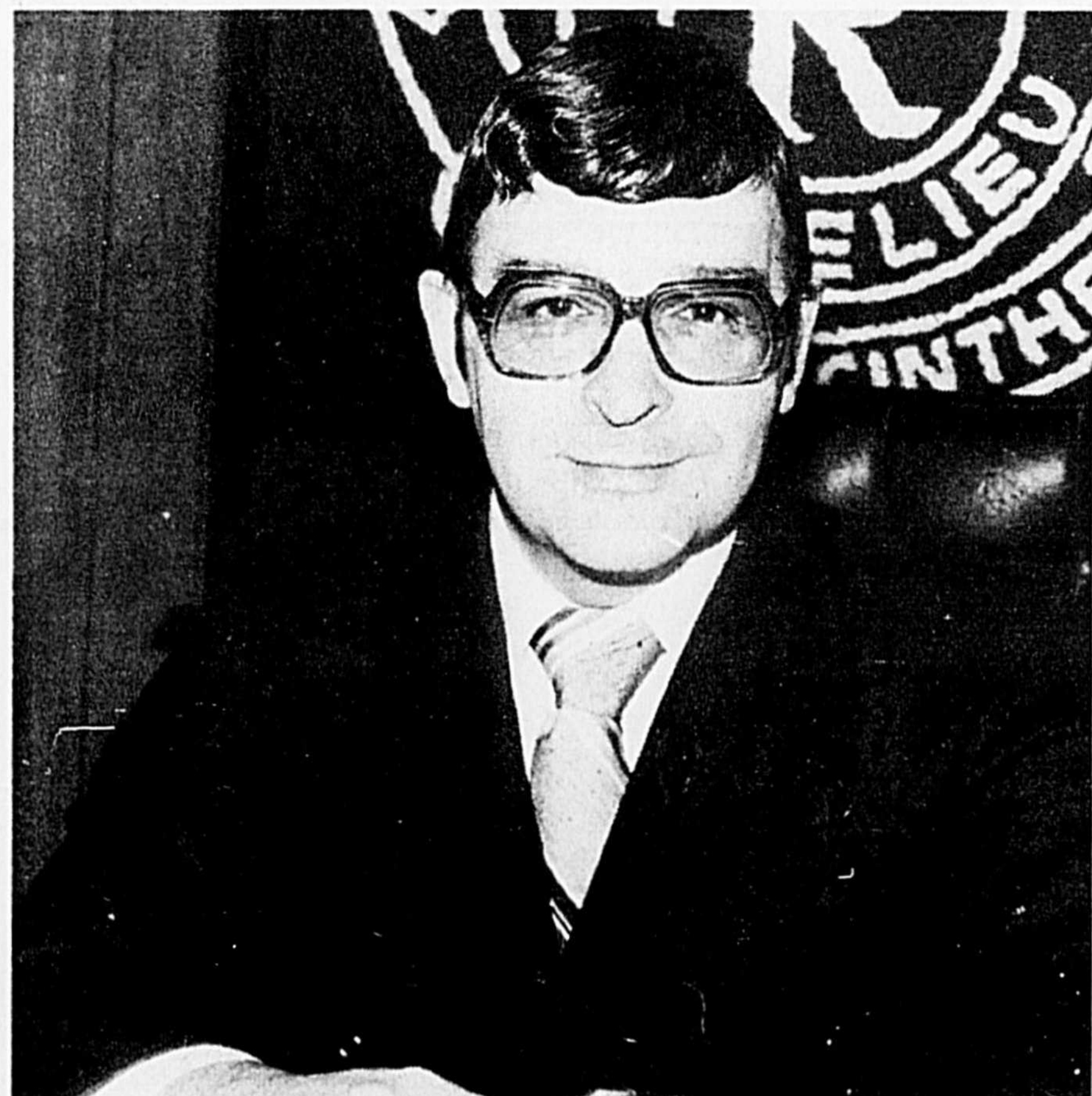
tous les jours
menu table d'hôte **\$325** repas complet
à partir de

Steaks fruits de mer, fondues

Heures d'affaires: 7.00 a.m. à 1.00 a.m.
les samedis: 7.00 a.m. à 3.00 a.m.

Grand stationnement

4825 boulevard Laurier Réservations: 773-2538



M. Roger Duceppe, vice-président et directeur général de Radio St-Hyacinthe (1978) Ltée, a été récemment nommé au poste de président honoraire et de la campagne de souscription de la fondation du Québec des maladies du coeur pour la région de Saint-Hyacinthe.

Plusieurs accidents dus à la chaussée glissante

par L.L.

La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe a enregistré durant la fin de semaine quelque 23 accidents dus en grande partie à la chaussée glissante. Ces accidents quoique mineurs ont été très nombreux durant la journée de vendredi.

Un vol par effraction a été perpétré la semaine dernière à l'usine Star-Pants, située sur le boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe. Deux mineurs se sont introduits dans la bâtisse afin de faire main basse sur l'argent de

la caisse. Mais les deux individus ont été arrêtés quelques minutes plus tard par des agents de la Sûreté municipale qui avaient été dépêchés sur les lieux du vol.

Malgré les vents violents qui se sont abattus sur la région de Saint-Hyacinthe vendredi dernier, les pompiers de la ville de Saint-Hyacinthe n'ont pas eu à se déranger pour répondre aux alertes sauf pour le bris de plusieurs fils électriques qui auraient pu causer des incendies, étant à proximité de certaines demeures.

OBLIGATIONS

Municipales - Scolaires - Cegeps - Hôpitaux

12¹/₄% Terme d'échéance de 1 à 6 ans et 10 ans

12¹/₂% Intérêt à tous les six mois

Négociables en tout temps au prix du marché
Aucun frais d'acquisition

Autres renseignements fournis sur demande
À votre SERVICE depuis 1931

RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU

1600 Boul. Girouard Saint-Hyacinthe Tél.: 774-5316-17
représentants
Grenier, Ruel et Cie Inc. fondée en 1946

éditorial

Une longue attente déçue?

En déposant le document "Une nouvelle fédération canadienne", le chef du parti libéral, M. Claude Ryan, vient de compléter en quelque sorte l'échiquier référendaire.

Et, juste retour des choses ou non, il a reçu du chef du parti québécois une réponse non-équivoque identique ou presque à celle que M. Ryan lui-même avait donné au premier ministre Lévesque au lendemain du Livre blanc.

Il est entendu que le projet de M. Ryan, qui n'en est d'ailleurs semble-t-il que dans une phase préliminaire de discussion, ne devrait pas être partie intégrante du référendum ou du débat qui le précédera puisque l'objet même de ce scrutin populaire porte plus précisément sur le projet du gouvernement du Québec.

Mais qu'on le veuille ou non, les propos du parti libéral du Québec et de son chef constitueront un des pôles de cette campagne.

Et à ce chapitre, il importe de souligner à quel point les démarches qui formeront la toile de fond réelle de la discussion sont différentes non seulement dans la solution proposée mais aussi dans leur approche du problème.

Et le reproche fait au parti québécois et au gouvernement à l'effet que leur option les obligeait à des choix "a priori" qui déterminent tout le reste de la démarche s'applique pleinement aussi au parti libéral et à son chef.

Pour ces derniers, le fédéralisme constitue la pierre d'assise de tout

système présent et futur au Canada. Mais là encore, il ne s'agit pas de la notion générale de fédéralisme mais plutôt de celle qui à plusieurs égards se rapproche de la réalité canadienne comme elle existe à l'heure présente.

Il y a bien sûr une proposition de redistribution de certains pouvoirs mais l'idée fondamentale d'un pouvoir central fort est présente et de ce fait, les tentatives pour limiter les "débordements" de celui-ci constituent des palliatifs insuffisants avant même d'être acceptés par les autres provinces... et rien ne peut permettre à ce jour d'affirmer que ces propositions seront traduites dans les faits.

C'est donc un fédéralisme renouvelé que proposent M. Ryan et sa formation politique. Jusqu'à quel niveau pourra se rendre ce renouvellement? Ce sera là l'objet principal de la discussion si ce projet rencontre la faveur des Québécois.

Pour atteindre ce stade "pan-canadien" et dans un effort pour trouver une base commune à la discussion pour tous, d'un océan à l'autre, M. Ryan a débordé nettement la dimension québécoise pour, de son propre aveu, offrir un choix au Canada. Dans cette optique, les points sensibles ont été évités volontairement afin de permettre une discussion sur le fond qui ne serait pas déviée par certains aspects de la forme.

Mais la grosse question que soulève ce choix dans la démarche libérale est de savoir si en essayant de trouver un

terrain d'entente avec les autres provinces, "la nouvelle fédération canadienne" n'a pas sacrifié un peu, pas mal, beaucoup les aspirations et la réalité du Québec.

C'est en examinant le texte proposé dans cette perspective que certains ont pu parler de recul par rapport à ce qui avait été depuis pas mal d'années la position officielle des gouvernements québécois face au pouvoir central.

Mais ne s'agit-il là que d'interprétations biaisées par les tenants de l'option contraire et exagérées à souhait?

Nous ne le croyons pas car il semble bien que Claude Ryan lui-même a bien perçu le dilemme qui se présente à lui, dilemme qui donne du même coup toute la dimension réelle du problème politique qui confronte le Canada de 1980.

D'une part, le Québec; d'autre part, neuf provinces qui sont loin d'être uniformes et qui représentent différentes formes d'un dynamisme propre.

Vouloir parler d'égal à égal; vouloir se développer en suivant son dynamisme propre aussi, comme les autres provinces; vouloir assumer son développement et sa survie, voilà les aspirations dites légitimes que le Québec met de l'avant.

Au niveau des moyens à prendre pour arriver à ce résultat, les routes proposées sont très différentes puisque l'un propose la souveraineté-association et que l'autre demande en quelque sorte

de reléguer ces aspirations au second plan pour mettre de l'avant un projet permettant au Canada de prendre un deuxième souffle.

Par cet aspect, les propositions Ryan surprennent car jusqu'à maintenant, le projet québécois n'était pas altruiste et visait à trouver une solution pour ses problèmes.

Maintenant c'est un projet touchant toute la fédération qui est proposé en contrepartie. Cette façon de présenter les choses aura-t-elle plus de succès que la précédente?

Le débat est encore jeune et des tonnes d'explications d'un côté comme de l'autre restent encore à venir.

Mais une chose est certaine, les Québécois accueilleront avec scepticisme un projet qui leur demande en quelque sorte "de s'oublier pour sauver les autres" et qui ne pourrait être à la longue qu'une ratification de ce qui existe.

Le document Ryan a peut-être soulevé de prudents commentaires à l'extérieur du Québec, ce qui est un net progrès à la suite de rejet global et viscéral du Livre blanc gouvernemental; mais il n'a pas apporté aux Québécois les éléments indispensables pour trouver une solution de remplacement au fédéralisme tout en respectant et leurs aspirations et la réalité canadienne.

Mais peut-être est-ce vraiment la quadrature du cercle?

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Une fois encore...

Les électeurs de la circonscription de Saint-Hyacinthe ont dû sourcilier à l'annonce des prochaines élections fédérales prévues pour le 18 février. En effet, c'est la troisième élection, en un peu plus d'un an, que les Maskoutains devront subir à regret.

Le déclenchement de ces élections n'a pas eu l'heur de plaire à plusieurs et ce, pour quelques raisons. Les Canadiens ont l'habitude de se rendre aux urnes au printemps ou à l'automne mais jamais durant la saison hivernale, où les mauvaises conditions de la température viennent alourdir "leur devoir de citoyen". Le choix de la date n'est pas la seule boutade; les citoyens canadiens ont donné un mandat de quatre ans au chef conservateur qui a dû déclencher des élections

quelque six mois après sa victoire, faute de ne pas avoir su arranger les choses avant que le mal ne soit fait.

Durant la période électorale, le gouvernement canadien voit aux choses urgentes et d'ordre administratives. Rien ne se fait, c'est le calme plat! Aucune législation n'est adoptée durant cette période; on accumule des retards qui ne seront jamais rattrapés et ce, au détriment, bien souvent, des citoyens canadiens. Il ne faut pas perdre de vue que des élections fédérales coûtent excessivement chères aux contribuables et qu'il est presque indécent de faire payer la note à ces derniers, deux fois dans la même année.

Il n'est pas dit que d'autres élections n'aient pas lieu à plus ou moins brève échéance compte tenu du résultat du

vote le 18 février. Si la très grande majorité des Canadiens ayant le droit de vote demeurent sur leurs positions, ne changent pas d'avis à la dernière minute, si aucun incident ne vient bouleverser le déroulement de ces élections, les électeurs se retrouveront dans la même situation qu'au printemps dernier: un parti prendra le pouvoir de façon minoritaire. On risque donc, à tous moments, que d'autres élections générales soient déclenchées à la suite de malentendus et d'un manque de maturité des députés de l'Opposition. On ne peut pas prévoir si ce petit jeu se poursuivra longtemps mais les derniers sondages ne sont pas encourageants.

Il faut donc en prendre son parti même si cela ne fait pas notre affaire. Les Canadiens doivent jouer le jeu des partis politiques en

attendant que des mécanismes soient mis en place pour éviter le déclenchement prématuré d'élections fédérales.

Toutefois, les Québécois auront droit à une portion supplémentaire de politique à compter du printemps, dès l'annonce de la date du référendum. Une fois que les élections fédérales et le référendum seront choses du passé, les analystes et les politologues viendront tour à tour expliquer les résultats qui sauront retenir notre attention durant encore quelques semaines. Dès l'automne 1980, on devra s'attendre à l'annonce des élections provinciales qui sauront, espérons-le retenir l'attention des Québécois qui auront eu cette année leur "quota" d'élections de tous genres...

Louise Lamothe



Le nouveau ski dans la région...

lettres OUVERTES

Le résultat des efforts de plusieurs...

Monsieur Elmer MacKay, Ministre
Ministère de l'Expansion Économique Régionale
161 est, rue Laurier,
Ottawa, Ont.
K1A 0M4

Objet: maintien de Saint-Hyacinthe dans la zone spéciale 11 de Montréal.

Monsieur le Ministre,

C'est avec une grande satisfaction que nous avons pris connaissance de votre décision, annoncée le 5

décembre dernier, de prolonger, pour quatre autres années, l'admissibilité de notre ville et de notre région au programme de subventions plus haut décrit.

Nous vous remercions vivement d'avoir tenu compte des nombreuses représentations et recommandations formulées par la Corporation de Promotion Industrielle de la Région de Saint-Hyacinthe Inc. avec l'appui sans réserve du député fédéral M. Marcel Ostiguy, des médias d'information principalement le journal Le Courrier et le poste de télévision TV-C4, de la Chambre de Commerce locale ainsi que des industriels locaux et de la population. L'appui de certains délégués régionaux

du MIC provincial et de certains commissaires industriels de villes satellites mérite aussi d'être mentionné.

Également, il me paraît important de souligner l'excellente coopération de vos collègues des ministres Robert René de Cotret, Roch Lasalle et Heward Graftey. Ils ont bien compris les problèmes reliés au développement industriel régional particulièrement au Québec et nous voulons leur transmettre notre appréciation.

De plus, monsieur le Ministre, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux officiers supérieurs

de MEER pour l'excellence du programme soumis au Cabinet des Ministres.

Nous vous obligeriez en transmettant à tous les intéressés l'expression de notre vive gratitude et l'assurance que nous travaillerons ferme à faire de cet excellent programme d'assistance, un franc succès.

Sincèrement,

Guy Desrosiers,
Directeur
Le 9 janvier 1980.

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hébdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 40¢ la semaine - \$20.00 par année.

Poste: Au Canada \$18.60 par année

aux États-Unis \$30.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raïche, Louise Lamothe, Alain Rodier
J. Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lasande (recettes)

Gabriel Meunier (Acton Vale)

Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)

Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger

Directeur de la publicité: Gérard Côté

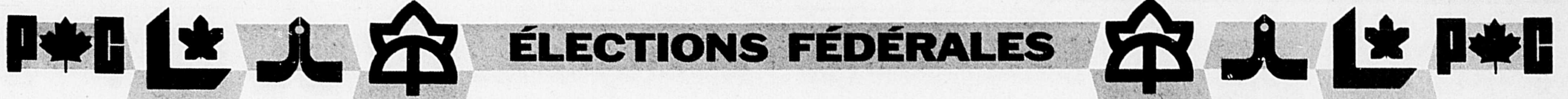
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin

Maquettiste: Guillaume Bédard

Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.



Ostiguy s'attaque au budget Crosbie et ses partisans... au plancher de danse

Par Alain Rodier

Le candidat libéral et député sortant du comté de Saint-Hyacinthe, M. Marcel Ostiguy, a suivi à la lettre son plan d'attaque et c'est à boulets "rouges" qu'il a tiré sur le budget Crosbie au cours de la soirée marquant le lancement officiel de sa campagne électorale, samedi dernier, à La Présentation.

Malheureusement pour lui et pour son invité d'honneur, l'ex-ministre Jeanne Sauvé, les partisans libéraux du comté s'étaient donnés rendez-vous à La Présentation pour se faire bercer au son de la musique et non pas au son de discours politiques, si libéraux soient-ils.

Convaincu peut-être que "l'affaire était déjà dans le sac" pour ce qui est de l'élection du 18 février prochain, les militants libéraux présents à ce lancement de campagne "agité" ont prêté bien peu d'attention aux propos tenus par leur candidat et par Mme Sauvé, au grand dam des organ-

isateurs du PLC du comté.

Manifestement, les quelque 600 personnes et plus qui s'étaient rendues à la Salle Chez Jacques, samedi soir dernier, et qui avaient déboursé \$5 pour assister à une soirée dansante avaient bien d'autre chose en tête que le budget Crosbie ou le problème énergétique.

Et si M. Ostiguy n'a pas jugé bon de rappeler à l'ordre ses partisans, la "marraine du comté" comme on a présenté Mme Sauvé ne s'est pas gênée pour réprimander à quelques occasions ses "fillets" un peu trop turbulents à son goût.

TEXTURE TERRORISANTE

Quant aux militants libéraux qui avaient décidé d'écouter leur candidat, en dépit du bruit de fond persistant, ils ont eu l'occasion d'entendre M. Ostiguy prononcer un discours fort agressif axé en grande partie sur le budget qui allait entraîner, le 13 décembre dernier, la chute du gouvernement

conservateur.

Conscient de détenir avec le budget Crosbie une arme en or pour sa troisième campagne électorale en l'espace de 16 mois, M. Ostiguy n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, déclarant entre autres que le budget en question était fait d'une "texture terrorisante" pour les contribuables canadiens.

Chiffres à l'appui, M. Ostiguy s'est appliqué à démontrer que les mesures proposées par les conservateurs se traduiraient immanquablement par une hausse du chômage, de l'inflation, des taxes et du déficit de la balance des paiements.

Et le candidat libéral dans Saint-Hyacinthe s'est attardé particulièrement sur la hausse de la taxe d'accise de 18¢ par gallon d'essence envisagée par le gouvernement Clark. "Si le budget des conservateurs avaient pris force, a-t-il lancé, il en aurait coûté au Québécois moyen \$251 de plus qu'en

1979 pour chauffer sa maison en 1981 et \$421 de plus en 1982. De même, il aurait payé en moyenne \$306 de plus pour l'essence de sa voiture en 1981 et \$422 de plus en 1982".

M. Ostiguy a réitéré la promesse faite la semaine dernière par son chef, M. Trudeau, qu'avec un gouvernement libéral, il n'était pas question d'imposer une telle taxe d'accise sur le pétrole. Raison de plus, selon lui, pour retirer une telle proposition, "ce sont les petits qui sont les plus touchés, car les Canadiens à faible revenu consacrent près de 10% de leur revenu net à l'achat d'essence et d'huile à chauffer tandis que les Canadiens mieux rémunérés n'y consacrent que 5%".

Tournant le fer dans la plaie, le candidat libéral a rappelé que le Parti conservateur promettait lors de la dernière campagne électorale des exemptions d'impôts personnelles de

\$2 milliards avant de lancer que le budget Crosbie proposait exactement l'inverse "augmentation des impôts indirects par une taxe d'accise sur la gasoline, augmentation éhontée des primes d'assurance-chômage... sans augmentation des bénéfices, et hausse effrayante des taux d'intérêts qui excèdent maintenant 16%".

Après avoir expliqué les conséquences fâcheuses qu'aurait, selon lui, le budget Crosbie sur les coûts de production des agriculteurs et sur l'indice des prix à la consommation, M. Ostiguy a dénoncé verbalement le gouvernement conservateur pour avoir laissé entrer récemment sur le marché canadien un contingentement de millions de livres de viande de poulet, au détriment des producteurs d'ici.

Plus loin, le député sortant s'est payé la tête des conservateurs "qui disent qu'ils veulent relancer l'économie dans Saint-Hyacinthe" en soulignant que le MEER qui a connu son élan sous le régime Trudeau a accordé des subventions totalisant \$11 millions pour la réalisation de 56 projets dans le comté, de 1969 à 1979, subventions qui ont amené des investissements de l'ordre de \$60 millions et la création de 1.600 emplois.

En terminant son discours, M. Ostiguy a invité ses auditeurs à rejoindre les rangs des libéraux "pour faire redémarrer le moteur économique de notre pays, en reportant au pouvoir le 18 février un grand canadien-français, Pierre Trudeau".

À remarquer que tout au long de son allocution, M. Ostiguy n'a mentionné en aucune occasion le nom de son adversaire conservateur, M. Marcel Danis. Interrogé en con-

férence de presse, il a répondu avec son plus beau sourire qu'il ne pouvait pas en parler puisqu'il ne le connaissait pas du tout.

CLARK INDECIS

Pour sa part, Mme Jeanne Sauvé, visiblement ennuyée par les militants trop bruyants, s'est bornée à expliquer les raisons qui ont amené l'opposition libérale à renverser le gouvernement Clark.

Selon elle, les partis d'opposition n'avaient pas le choix et ils se devaient de voter contre le budget de ce gouvernement conservateur "arrogant" qui était minoritaire et se conduisait comme un gouvernement majoritaire.

En plus de la hausse de la taxe d'accise sur le pétrole, les libéraux ne pouvaient décemment accepter la question des déductions d'intérêt hypothécaires, mesure qui se révélait "injuste pour les locataires et pour ceux qui ont payé leur maison". En fait, pour Mme Sauvé, "M. Clark s'est montré beaucoup trop indécis, manquant de profondeur pour s'attaquer aux problèmes auxquels on est confrontés". "Ce qui manque de ce gouvernement, devait-elle ajouter, c'est la capacité de gouverner d'une façon cohérente".

Avant de céder sa place à son collègue, le député sortant et candidat libéral dans le comté de Verchères, M. Bernard Loiselle, Mme Sauvé n'a pu s'empêcher de lancer aux militants libéraux: "Si vous vous taisez, je vais cesser mon discours". C'est tout dire.

Quant à M. Loiselle, c'est peut-être lui qui a le mieux résumé cette soirée agitée en se contentant de déclarer: "La seule façon que je pourrais être pire que les conservateurs, c'est en essayant de discourir durant plus de 30 secondes".



Le député sortant Marcel Ostiguy s'est livré à une charge à fond de train contre le budget Crosbie qui devait entraîner le 13 décembre dernier la chute du gouvernement Clark. "Un programme rétrograde et régressif" qui se serait traduit, selon lui, par une hausse des impôts, du chômage et de l'inflation.

Pas de pancartes électorales sur les poteaux d'Hydro-Québec

Même si Hydro-Québec ne fait pas de politique, elle est drôlement concernée par la campagne électorale en cours.

En effet, il est de tradition, durant les campagnes électorales que les candidats utilisent les poteaux des lignes électriques pour y placer des affiches, des pancartes ou des banderoles.

Ces objets représentent un danger d'accidents pour les monteurs de lignes qui doivent, en temps d'élection comme toute l'année, grimper dans les poteaux qui sont la propriété privée d'Hydro-Québec pour y accomplir les travaux de réparation ou d'entretien.

Pour éviter d'exposer ces derniers à des blessures, Hydro-Québec demande à tous les candidats de tous les partis politiques dans notre région de ne pas utiliser ses poteaux à des fins de propagande électorale.

Hydro-Québec profite également de cette occasion pour rappeler aux différents organismes sociaux, paroissiaux, sportifs ou autres le danger que représente les monteurs de lignes l'affichage sur les poteaux de lignes électriques. Ces poteaux comme les autres éléments des lignes électriques ont été conçus pour fournir aux citoyens un service indispensable et non pas pour servir de panneaux d'affichage.



Plus de 600 personnes s'étaient données rendez-vous, samedi dernier, à La Présentation, pour le lancement de la campagne de M. Marcel Ostiguy. Seul petit pépin dans toute cette histoire, les partisans libéraux avaient bien plus en tête, l'idée de s'amuser que d'entendre des discours politiques.

Il faudra être vigilant si on veut être sûr de voter le 18 février

Par Alain Rodier

Les électeurs du comté de Saint-Hyacinthe devront en prendre bonne note: contrairement à la procédure habituelle, il n'y aura pas de recensement cette année en vue de l'élection fédérale du 18 février prochain.

Et tous ceux qui entendent "faire leur devoir de citoyen" et exercer leur droit de vote devront s'assurer au préalable qu'ils remplissent toutes les conditions pour voter, le 18 février, et surtout que leur nom est bien sur la liste électorale.

Concrètement, si vous n'avez pas encore reçu d'avis de recensement ou si vous avez déménagé depuis la dernière élection fédérale de mai dernier, il est temps de "voir à votre affaire" si vous ne voulez pas avoir de problème pour voter en février. Un petit conseil: communiquer avec le bureau du président d'élections si vous voulez que votre nom soit inscrit sur la liste électorale.

À Saint-Hyacinthe, le bureau d'Élections Canada est situé au deuxième étage du marché centre et le président d'élections du comté, Me Claire Bous-

quet, invite tous les gens qui sont un peu mêlés dans toute cette histoire de liste électorale à la contacter.

Coïncé par le manque de temps et surtout par la période des Fêtes qui se prête bien peu à la mise au point d'une nouvelle liste électorale, le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel a décidé qu'il n'y aurait pas de recensement au cours de la présente élection.

Au lieu de cela, on a envoyé un avis de recensement aux électeurs, avis confirmant que leur nom est bien inscrit sur la liste électorale de la section dans laquelle ils habitaient, lors de l'élection du 22 mai dernier.

Malgré cela, on prévoit à Élections Canada que la procédure de révision pourrait toucher de 12 à 13 pour cent des noms inscrits sur les listes, suite aux traditionnels déménagements du 1er juillet, aux mariages, à la mortalité...

Par exemple, si vous avez déménagé depuis le dernier scrutin fédéral, trois possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez vous rendre chez le président d'élections de votre comté pour apporter les correc-



Me Claire Bousquet

tifs nécessaires. Vous pouvez téléphoner au bureau du président d'élections et demander que les agents réviseurs passent chez vous. Ou vous pouvez vous rendre aux bureaux de révision qui seront ouverts du 25 janvier au 4 février inclusivement (sauf les dimanches).

À noter cependant que ces trois possibilités s'appliquent aux électeurs des sections urbaines et que les gens qui sont déménagés après le 31 décembre doivent se rendre sans faute chez le président d'élections de leur circonscription.

À noter également que ceux qui n'avaient pas 18

ans, le 22 mai dernier, doivent se faire inscrire s'ils ont atteint l'âge de voter aujourd'hui. Même chose pour tous les gens qui pour une raison ou une autre ne s'étaient pas fait inscrire lors de la précédente consultation: ils devront se faire inscrire cette fois-ci s'ils veulent exercer leur droit de vote.

Dans les sections rurales, le scénario est quelque peu différent. La révision qui débutait le 7 janvier se poursuivra jusqu'au 30 janvier inclusivement et ce sont des agents réviseurs qui se chargeront du travail.

Il faudra donc prêter attention si l'on veut être sûr de pouvoir exercer son droit de vote, le 18 février prochain, d'autant plus, comme le fait remarquer Me Bousquet, que "des gens qui ont déménagé

depuis mai dernier, même s'ils ne sont qu'à trois coins de rue de leur ancien domicile, peuvent se retrouver dans une autre section de vote".

Afin de diminuer la possibilité d'erreurs, Élections Canada ne lésinera pas sur la dépense et procédera à une vaste campagne publicitaire au cours des prochaines semaines, pour informer les citoyens.

Mais le meilleur conseil que Me Claire Bousquet peut donner aux électeurs du comté de Saint-Hyacinthe est le suivant: "Si vous avez changé d'adresse ou si vous n'avez pas reçu d'avis de recensement, appelez au bureau du président d'élections". En passant, ce numéro de téléphone qui risque d'être bien important, est 774-1433.

**LUCIEN MARTEL
ANDRÉ DEVEAULT**
OPTOMÉTRISTES

Examen de la vue
verres de contact

435 Hotel-Dieu 773-2210

CHÉRI!
SI ON ALLAIT
VOIR LES NOUVELLES
PONTIAC BUICK
À TRACTION
AVANT?

TRACTION
ARRIÈRE

CHEZ
ACME
LES PONTIAC BUICK 80
(À TRACTION AVANT)
ÇA TIRE EN GRAND!

ACME
PONTIAC-BUICK INC.

3000, rue Dessaulles, St-Hyacinthe Tél. 774-5301



"Le Parti conservateur devrait faire quelques gains appréciables dans Verchères"

par Louise Lamothe

Armand Lefebvre, candidat conservateur dans la circonscription de Verchères pour une deuxième fois consécutive, ne se fait pas d'illusion sur ses chances de gagner le soir du 18 février.

Après l'élection du 22 mai, où Armand Lefebvre avait dû avaler une amère

défaite, il avait décidé de ne jamais plus se représenter. Il est cependant revenu sur sa décision à la demande des instances du Parti conservateur. Il compte durant sa courte campagne électorale augmenter le pourcentage du vote conservateur dans le comté de Verchères. Avec ses 8.000 votes au prin-

temps dernier, il entend doubler, du moins il l'espère, ce nombre afin que le Parti conservateur puisse faire quelques gains appréciables dans cette circonscription libérale.

Armand Lefebvre travaille depuis plus de deux ans dans le nouveau comté de Verchères à titre de représentant conserva-

teur. Même après les élections du 22 mai, il a repris son courage à deux mains et il a tenté de regrouper ses quelques partisans afin d'être prêt pour les prochaines élections. Comme bien des gens, Armand Lefebvre ne se doutait pas que les élections seraient déclenchées si vite: selon lui, le Parti con-

servateur avait prévu des élections générales au printemps 1980 ou à l'automne de la même année mais jamais après seulement six mois de mandat.

Armand Lefebvre déplore que le vote soit si libéral au Québec et conservateur à plein dans les provinces de l'Ouest. Il estime que cela nuit à la représentativité des partis et des provinces au sein du parlement canadien.

Il espère, du moins, que le Parti conservateur pourra à l'élection du 18 février faire élire sept ou huit candidats afin d'augmenter le nombre de députés conservateurs québécois. Joe Clark, selon le candidat conservateur de Verchères, n'est pas un anti-québécois, et plusieurs rencontres ont démontré que le chef tory s'intéressait ardemment

Armand Lefebvre

aux Québécois et à leurs problèmes face à un gouvernement fédéral centralisateur.

Armand Lefebvre entend mener une courte campagne dans Verchères contre son adversaire libéral, Bernard Loiselle, qui a eu, au printemps dernier, une majorité de plus de 28.000 votes. Il est conscient que son adversaire est de taille et qu'à moins d'un revirement soudain de la situation, il conservera son comté.

La question énergétique, l'unité canadienne et le budget Crosbie sont les principaux points de la campagne d'Armand Lefebvre et il entend expliquer le budget conservateur à tous ses électeurs, en les rencontrant à plusieurs reprises d'ici le 18 février.



Marcel Danis est le premier candidat officiel

Le candidat conservateur dans Saint-Hyacinthe, M. Marcel Danis, a été le premier à déposer son bulletin de candidature au bureau du président des élections, le mardi 8 janvier. M. Danis qui a établi son quartier général au 1625 Saint-Antoine, apparaît sur la photo en compagnie de Me Claire Bousquet, président d'élections du comté, et de MM. Jacques Sylvestre, président du PC de Saint-Hyacinthe, et Roland Lapiere, agent officiel du candidat conservateur.

Corporation des infirmières et infirmiers de la rive-sud de Montréal

La Corporation des infirmières et infirmiers de la région de la rive-sud de Montréal propose à ses membres une soirée très intéressante, instructive et d'actualité. Cette soirée se tiendra le 30 janvier, à 19 heures 30, à l'auditorium de l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe. Le sujet traité sera "Alimentation et nutrition: le défi des années '80". Mme Jeannine Choquette, d.t.p., diététiste-nutritionniste sera l'invitée spéciale lors de cette soirée.

De nombreux prix de présence seront tirés au sort. Un léger goûter sera servi à la fin de la soirée.

Recherché...
un gagnant pour
le gros lot.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



INFORMATION

ABDICK®

du Canada, Ltée

4000 rue Griffith Saint-Laurent,
Québec H4T 1A8

OFFSET, COPIEUR, DUPLICATEUR, ASSEMBLEUSE.

Dans le but de vous offrir la meilleure représentation possible, la compagnie **ABDICK®** du Canada qui est spécialisée dans les communications graphiques met à votre disposition depuis le 1er janvier 1980, une équipe de 58 techniciens qui secondent efficacement vos représentants des ventes.

VENTE
Tél.
342-0950

SERVICE
tél.
733-7111

ARGENT DEMANDÉ

Nous payons comptant en argent pour vos pièces de monnaie canadienne en argent et vos sets Olympiques

1966 et avant	1967	1968 en argent
\$1 = \$13	\$1 = \$13	25¢ = \$1.50
50¢ = \$6.50	50¢ = \$6.50	10¢ = 60¢
25¢ = \$3.25	25¢ = \$1.75	
10¢ = \$1.30	10¢ = 70¢	

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons **\$90** pour l'ensemble de 4 pièces

MONNAIE AMÉRICAINE EN ARGENT

Nous payons **14 fois** la valeur de la pièce en bas de 1964

Bénéficiez de votre argent qui traîne dans vos tiroirs
Téléphonez en tout temps à
774-1779 ou 774-9711

"Des mesures qui étaient inacceptables!"

Bernard Loiselle

par Louise Lamothe

Bernard Loiselle, député libéral de la circonscription de Verchères à la Chambre des Communes, a lancé officiellement sa campagne électorale, le mercredi 9 janvier, à Beauceville.

Le député sortant a expliqué pourquoi le Parti libéral avait renversé le gouvernement conservateur alors que Pierre-Elliott Trudeau avait démissionné quelques jours auparavant. Pour tous les députés libéraux, le budget conservateur était inconsistant et inconscient et il n'était pas question de l'adopter tel qu'il avait été présenté. Selon M. Loiselle, c'est le Parti conservateur qui est l'artisan des élections de février 1980 car il n'a jamais pris au sérieux la décision des libéraux qui ne voulaient pas appuyer le budget.

UN BUDGET INACCEPTABLE

Selon Bernard Loiselle, le budget conservateur relance l'inflation de plus belle: il est régressif et injuste puisqu'il s'attaque essentiellement aux petits et moyens salariés. Les primes hebdomadaires d'assurance-chômage, si le budget avait été adopté, auraient été relevées de \$1.35 à \$1.60 les \$100 assurables pour les employés et de \$1.89 à \$2.24 pour les employeurs. La surtaxe de 5% sur les entreprises, loin d'inciter la relance économique aurait freiné l'expansion de nombreuses petites et moyennes entreprises déjà aux prises avec un taux d'intérêt très élevé. Les boissons alcooliques auraient été également taxées, sans oublier le tabac et les cigarettes.

Le député sortant a expliqué lors de sa conférence de presse que les questions énergétiques sont d'une importance primordiale pour tout gouvernement et le budget conservateur a voulu faire en sorte de remettre aux multinationales et aux provinces productives le soin d'établir l'avenir énergétique du Canada ce qui est inadmissible puisqu'elles n'ont aucun mandat pour cela. L'approche énergétique du gouvernement conservateur aurait entraîné pour 1980 une augmentation de 2% du taux d'inflation, une augmentation du chômage de 1% et une diminution de la croissance économique de 1%.

Toujours selon le député Loiselle, le gouvernement conservateur serait allé chercher par le biais du nouveau budget, quelque \$5 milliards de plus dans l'économie canadienne en 1980 et plus de \$8 milliards en 1981-1982. Ceci aurait représenté une augmentation des impôts des Canadiens de 31% en 1980-1981 ou de 27% pour les bénéficiaires du crédit d'impôt hypothécaire.

LES IMPÔTS

Pour les libéraux, le budget de M. Crosbie aurait fait presque doubler les impôts sur une période de cinq ans. De 1975 à 1980, le Parti libéral a perçu de \$23 milliards à \$35 milliards par le biais des impôts et ceci, sans augmenter l'impôt des particuliers et selon M. Loiselle, le Parti conservateur s'apprêtait à augmenter les impôts de 70% d'ici les cinq prochaines années; l'impôt sur le revenu des particuliers serait donc passé de \$16,4 milliards en 1980 à \$24,9 milliards en 1984. Durant cette même période, l'impôt sur le revenu des sociétés serait passé de \$7,7 milliards à \$13,8 milliards.

Les conservateurs ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils réduiraient les dépenses du gouvernement s'ils étaient au pouvoir; mais le budget de M.

Crosbie prévoyait un rythme de croissance des dépenses de 10% alors que les libéraux, aux dires de M. Loiselle, l'auraient limité à 8%. Pour le chef du parti conservateur, il était primordial de réduire en partie le déficit: à la lecture du budget Crosbie, les libéraux n'ont pu comprendre comment il se faisait que le gouvernement conservateur n'arrivait à réduire le déficit que de \$800 millions alors qu'avec les nouvelles mesures budgétaires augmentaient les recettes du gouvernement de plus de \$3,5 milliards.

Bernard Loiselle n'a jamais compris comment il se faisait que le gouvernement conservateur avait laissé grimper les taux d'intérêt à un niveau jamais vu auparavant. Les nouveaux taux d'intérêt érogent, selon M. Loiselle, les petites et moyennes entreprises dans leur désir d'expansion. Cette hausse vertigineuse des taux d'intérêt a annulé les bénéfices engendrés par le crédit d'impôt hypothécaire. Le projet de loi C-20 sur le crédit d'impôt hypothécaire amenait tous les Canadiens à payer le prix de certains avantages que le gouvernement voulait accorder aux propriétaires de maisons et il n'offrait aucun avantage aux nouveaux propriétaires, aux locataires, aux personnes âgées et aux assistés-sociaux.

LA QUESTION ÉNERGÉTIQUE

L'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence de 18¢ le gallon était tout à fait inacceptable pour les Canadiens puisqu'elle frappait de plein fouet les gagne-petits et relançait de plus belle l'inflation. Le gouvernement Clark a déclaré que son budget voulait augmenter le prix du baril de pétrole de \$4 en 1980 et de \$4,50 chaque année. Le gaz naturel aurait également suivi le pas. Cette nouvelle augmentation aurait engendré des revenus de \$90 milliards dont \$73 milliards seraient allés aux multinationales du pétrole et aux provinces productrices avec la permission de les dépenser à leur guise. Selon M. Loiselle, si la politique budgétaire conservatrice avait été appliquée, il en aurait coûté au Québécois moyen quelque \$251 de plus qu'en 1979 pour chauffer sa maison en 1981 et \$421 de plus en 1982. Il aurait eu à déboursier \$306 de plus pour l'essence de sa voiture en 1981 et \$422 de plus en 1982. Le crédit d'impôt à l'énergie de \$220 n'aurait pas compensé la hausse des prix de l'essence et de l'huile à chauffage que le Québécois aurait eu à payer.

La question du démantèlement de Pétro-Canada a retenu l'attention de M. Bernard Loiselle. Le budget Crosbie prévoyait la création d'une banque de l'énergie pour assumer l'exploration, l'exploitation et le développement des ressources énergétiques de remplacement. Pourquoi créer une telle banque, selon M. Loiselle, lorsque Pétro-Canada assume déjà et peut continuer à assumer ce rôle avec ses propres revenus? Le budget conservateur n'a apporté d'éclaircissement quant à l'avenir de Pétro-Canada aux dires du député de Verchères. L'organisme, dit-on, continue de perdre des contrats alléchants et les négociations entreprises par le gouvernement Trudeau avec le Vénézuéla et le Mexique ne se sont pas poursuivies.

DES PROMESSES NON TENUES

Selon M. Bernard Loi-

selle, M. Joe Clark, lorsqu'il était chef de l'Opposition, avait des solutions à tous les problèmes; il promettait, dit-on, mer et monde. Le dernier budget conservateur a ramené tous les Canadiens à une dure réalité, celle des promesses non tenues.

En mars dernier, Joe Clark promettait de créer plus d'un million de nouveaux emplois d'ici 1985 mais le soir de la lecture du budget Crosbie, on annonçait que les créations d'emplois seraient moins nombreuses en 1980 et que le taux de chômage risquait de monter à plus de 8%. Quant à la promesse d'abaisser le taux de chômage à 5,5% d'ici 1985, les libéraux ont eu la surprise de leur vie lorsque le budget conservateur annonçait un taux de chômage de 7,5%. La hausse du coût de la vie limitée à 5% par année n'a pas été respectée car le ministre Crosbie a annoncé que la hausse des prix de l'énergie ferait

monter l'indice des prix à la consommation. Les prévisions budgétaires in-

diquaient aussi que l'inflation passerait de 9,3% actuellement à plus de 11%

au cours des deux prochaines années.

PROMESSES LIBÉRALES

CAMPAGNE ELECTORALE

La promesse de Joe Clark de réduire les impôts aux particuliers a également retenu l'attention du député libéral de Verchères. Le budget conservateur prévoyait des hausses du prix du pétrole, de l'huile, des cotisations d'assurance-chômage équivalant à une réduction des bénéfices de \$300 en moyenne pour la première année et de \$700 en 1983. Selon M. Loiselle, les conservateurs haussaient ainsi les taxes de \$3 milliards.

Les conservateurs avaient aussi promis une croissance économique de 5% d'ici 1985. Avec le nouveau budget, les nouvelles prévisions budgétaires qui n'ont pas eu l'heure de plaire aux libéraux, chiffrent la croissance économique à une moyenne de 3% par année et seulement 1% en 1980.

M. Bernard Loiselle a déclaré, lors de la conférence de presse, que le Parti libéral s'engagerait, une fois élu, à réduire le taux d'intérêt à 11½% ou 12% afin de favoriser la croissance économique bien que cette baisse ait des retombées sur le dollar canadien. Les libéraux veulent également enlever complètement la taxe d'accise sur le pétrole, mettre de l'avant une politique d'auto-suffisance énergétique et imposer un prix unique pour toutes les provinces.

Afin d'arriver au plus vite à l'auto-suffisance énergétique, des programmes d'isolation des maisons referont surface et on mettra de l'avant des mesures incitatives afin de changer les habitudes des Canadiens en ce qui concerne le gaz naturel.

D'ici le 18 février, Bernard Loiselle entend mener une campagne électorale conventionnelle, c'est-à-dire qu'il fera du porte à porte et rencontrera les membres des divers organismes qui oeuvrent dans la circonscription de Verchères.

Ses thèmes préférés sont sans contredit l'énergie et le développement économique mais il entend aussi faire progresser le dossier du centre de recherche à Boucherville ainsi que celui du tourisme dans la région. Quant à l'agriculture, Bernard Loiselle approuve le projet de la raffinerie de sucre de Mont-Saint-Hilaire et espère que le parti libéral saura mettre sur pied une politique de stabilisation des prix pour les producteurs de betteraves à sucres.



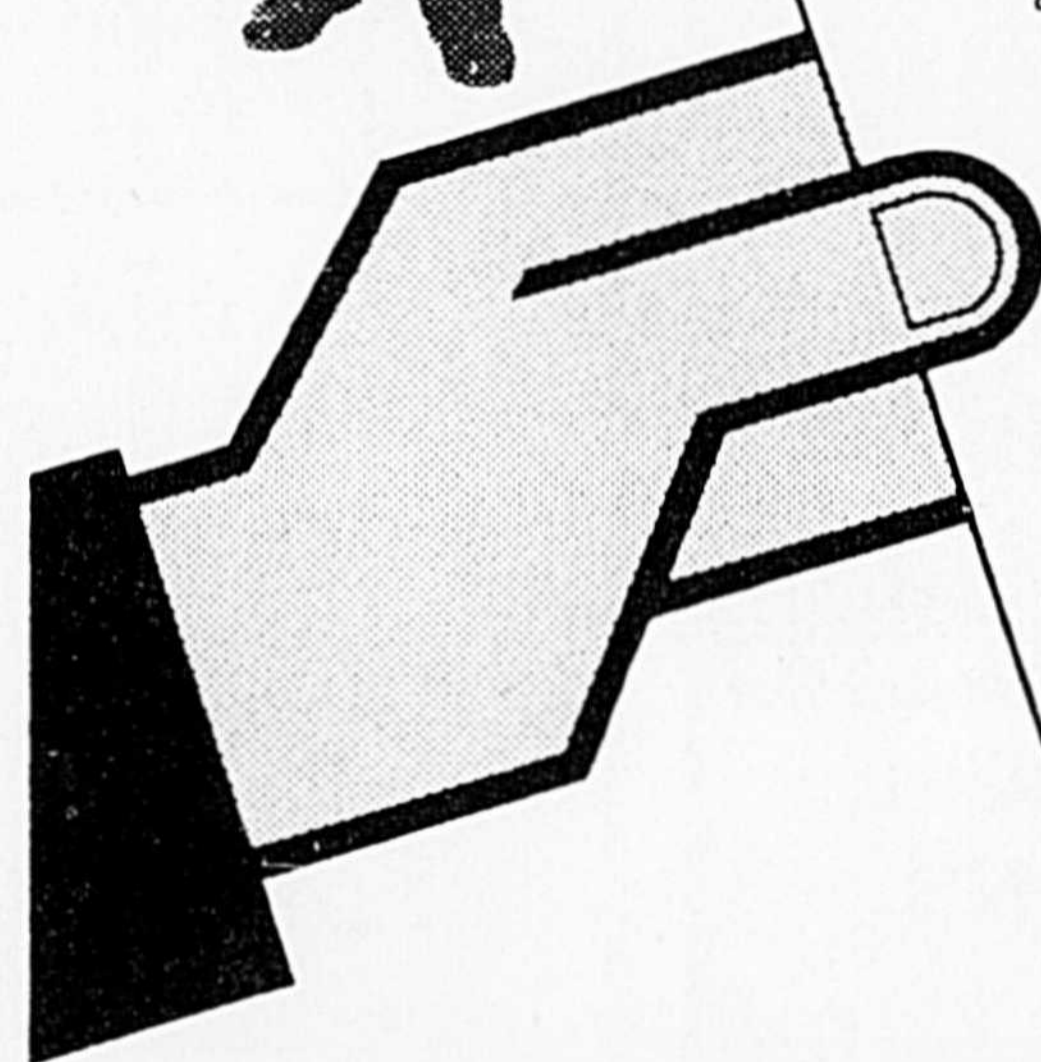
(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

AVEZ-VOUS REÇU

LE VÔTRE?

Si non, vous pourriez perdre votre droit de vote

LE 18 FÉVRIER!



AVEZ-VOUS QUALITÉ D'ÉLECTEUR?

Oui, si vous êtes citoyen canadien, si vous avez 18 ans et si vous résidez au Canada le 31 décembre 1979. Si vous avez été correctement recensé lors de la dernière élection fédérale, vous devriez avoir reçu par la poste un avis de recensement. Cet avis est la preuve de votre inscription sur la liste électorale pour l'élection du 18 février.

VOICI POURQUOI VOUS POURRIEZ NE PAS AVOIR REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT

Depuis le 22 mai dernier...

- vous avez déménagé
- vous avez atteint 18 ans
- vous avez changé de nom
- vous êtes devenu citoyen canadien
- ou vous n'avez pas été recensé à la dernière élection générale.

Si vous n'avez pas d'avis de recensement et habitez une des villes ou cités mentionnées ci-dessous, vous appelez (frais vrais si nécessaire) au numéro de téléphone indiqué.

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE AVIS DE RECENSEMENT, Consultez cette liste de numéros de téléphone

À ST-HYACINTHE TÉLÉPHONEZ AU: 774-1433



Elections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

finance

EN BREF

Développement industriel:

La décennie '80 qui s'annonce bien!

(Guy Desrosiers)

"Il est remarquable que présentement Saint-Hyacinthe soit une ville du Québec où le taux d'investissements demeure élevé, où le climat industriel et d'affaires est favorable, où le taux de chômage est faible. C'est à nous de maintenir cette situation enviable et même de l'amplifier".

Stimulation du sens communautaire des entreprises locales;

Maintien et modernisation des établissements en place;

Diversification des structures et développement accéléré du secteur tertiaire (commerces et services);

Préservation de la qualité de vie du milieu: Pour suite de la prospection pour l'implantation de nouvelles entreprises;

Vigilance des promoteurs, vu la forte concurrence dans le secteur industriel, pour adapter les efforts selon les circonstances.

À la fin des 10 prochaines années, il faut compter un total de 8.000 emplois industriels, 12.000 dans le secteur tertiaire, et des investissements supplémentaires en bâtisses et machinerie de \$100 millions. Dans les autres secteurs, des investissements encore plus considérables, de l'ordre de \$150 millions, sont à prévoir.

"Nous avons un défi continu à relever. Avec l'imagination et la ténacité des membres de la Corporation, des citoyens, des organismes publics, le progrès sera maintenu. Et pour relever ce défi, on peut compter sur une main d'oeuvre entraînée, sur des marchés nationaux et internationaux en développement, sur une bonne disponibilité de ressources matérielles".

Le progrès industriel de la dernière décennie a contribué positivement à la stabilité économique de la région. Pour maintenir et améliorer le niveau de vie, l'industrialisation doit s'intensifier, pour assurer définitivement l'avenir et le bien-être de Saint-Hyacinthe.

Hydro-Québec

En 1976, la Ville de Saint-Hyacinthe était choisie pour le siège administratif de la Région du Richelieu et ce, entre autres, à cause de son emplacement géographique, au centre d'une riche région couvrant quelque 6.200 milles carrés.

Hydro-Québec doit entreprendre, dès 1980, la deuxième phase de son bâtiment régional, situé sur la rue Choquette. L'agrandissement prévoit quelque 36.000 pieds carrés d'espace-bureaux et 100.000 pieds carrés d'espace pour entrepôt, atelier et garage.

Le tout devrait être complété au début de 1981.

Hydro-Québec constitue un élément important de diversification économique au niveau tertiaire supérieur.

Gazoduc en 1981?

L'installation d'un réseau au Québec touchant la région maskoutaine est un projet qu'on peut voir se réaliser en 1981.

À l'heure présente, le

gazoduc transcanadien s'arrête à Montréal.

TransCanada Pipelines a déjà soumis à l'Office National de l'Énergie une demande pour prolonger son réseau de distribution du gaz.

Québec et Maritimes Pipelines, société formée par Pétro-Canada et Alberta Gas Trunk Line, a présenté son propre projet d'extension.

Deux projets passablement identiques, sur lesquels la position du Gouvernement du Québec sera déterminante devant l'ONE.

Le gaz nature, est un atout important pour ceux qui s'intéressent à la promotion industrielle de leur région, comme aux besoins énergétiques de la collectivité.

Appui de la population

Un effort collectif marqua en 1970 les débuts d'un organisme voué à la promotion et au développement industriel

de la région de Saint-Hyacinthe.

Les années ont passé, mais l'esprit d'équipe demeure le même. Les 39 membres de la Corporation, représentant 13 secteurs de l'activité maskoutaine, se rencontrent régulièrement, chacun assurant ses services et sa compétence comme personne ressource.

L'assemblée annuelle permet au public en général de prendre connaissance des progrès industriels du milieu, les

médias donnant en plus un suivi objectif des projets et réalisations en cours.

Cet intérêt manifeste de la population stimule le travail des responsables de la Corporation industrielle vers de nouveaux débouchés, pour assurer à la Ville une continuité dans son développement.

Une étroite collaboration

Disponibilité... Ce seul

mot exprime toute l'attention qu'apportent les autorités municipales aux dossiers présentés par la Corporation de Promotion Industrielle.

Appui financier certes, mais également une collaboration étroite des divers services de la Ville. La Commission d'Urbanisme se penche avec soin sur les demandes qui lui sont faites, étudie les possibilités offertes; le secteur des travaux publics apporte toute l'aide technique requise; les autres services

de la Ville donnent aussi leur concours, dont ceux du greffe, zonage-permis-construction. Et dès que le dossier est complété, le conseil municipal adopte les résolutions nécessaires pour hâter la réalisation du projet.

À souligner que trois membres du conseil de Ville sont membres délégués de la Corporation.

VANIER & SAINT-PIERRE
NOTAIRES
695 rue St-Joseph
Ancien édifice des Postes
St-Hyacinthe, Qué. J2S 5K3 (514) 774-1047



Saint-Hyacinthe vous ouvre ses portes...

et son parc industriel

Quelques chiffres sur les activités des trois dernières années

	Investissements Industriels	Création d'emplois	Subventions du MEER	Assistance de la SDI	Participation du MAQ	Permis de construction
1977	\$11.763.000.	392	\$2.085.539.	\$1.145.000.	\$ 400.000.	\$25.233.670.
1978	\$ 7.606.000.	213	\$ 596.700.	\$ 512.800.	\$ 181.385.	\$22.372.689.
1979*	\$16.650.000.	269	\$2.410.725.	\$1.165.000.	\$1.962.000.	\$20.687.123.
Total:	\$36.019.000.	874	\$5.092.964.	\$2.822.800.	\$2.543.385.	\$68.293.482.

* Après dix mois d'activités en 1979

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

Suite à la fusion du bureau **GAUTHIER ET ASSOCIÉS**, comptables agréés avec celui de **SAMSON, BELAIR ET ASSOCIÉS**, comptables agréés
Messieurs: Jacques Gauthier, Marcel Lafortune, Claude Laroche, Bernard Malo et Alain Touchette, désirent vous informer qu'à compter du 21 janvier 1980, ils exerceront leur profession au **2200, rue Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 4B6**
Veuillez noter que le numéro de téléphone sera dorénavant: **(514) 774-4000**

JACQUES GAUTHIER O.O.D.
OPTICIEN D'ORDONNANCES
● prescriptions d'ophtalmologiste et d'optométriste
● lentilles cornéennes souples et rigides
● lentilles progressives
HEURES DE BUREAU
Lundi, mardi, mercredi 2h.p.m. à 6h.p.m.
Vendredi 2h.p.m. à 6h.p.m. - 7h.p.m. à 8h.p.m.
1695 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Édifice de la Caisse Populaire 773-6277 mtl 467-1559

ASSUREUR - VIE, ATTENTION
1. Vous qui êtes intéressé à augmenter votre revenu...
2. Vous qui êtes intéressé à travailler à votre compte...
3. Vous qui êtes intéressé à éliminer la compétition...
4. Vous qui êtes intéressé à la représentation multiple...
NOUS AVONS LA SOLUTION
Veuillez nous contacter:
Lefebvre, Deslandes & Associés, Inc.
5645, rue Elie, suite 110
Ville Saint-Hubert, Québec J3Y 6P3
Tél.: 656-8448 - 774-8440

Ministère de la Justice
Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec
AVIS
Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
DUBOIS, Michel	1er Rang Sud Sainte-Christine	1 Restaurant 1 Bar 1 permis de réceptions.
JODOIN, Yves (SUITE À UNE VENTE)	9, Lafontaine Saint-Pie	1 Epicerie
JODOIN, Charles CLUB ARAMIS ST-HYACINTHE INC.	7590, Cascades est Saint-Hyacinthe	1 Club
COMTOIS, Louisette (SUITE À UNE VENTE)	405, St-Charles Saint-Hyacinthe	1 Epicerie

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1, rue Notre-Dame est, bureau 9,200, Montréal, Québec H2Y 1B6

placements en OBLIGATIONS
défiant toute compétition
ÉCHÉANCE AU CHOIX DE 1 AN À 10 ANS
12 1/4 %
Les intérêts sont payables semi-annuellement
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe, TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean-M. Phaneuf, Gilles Chartier, Yves Jetté, Jocelyne Chagnon.

Dirigeants d'entreprises
La BFD peut-elle vous aider?
PROJETS D'AFFAIRES
NICOLE BARRETTE
SERA AU
BUREAU DE LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE
LE 17 JANVIER 1980
POUR RENDEZ-VOUS: **(514) 773-4232**
(819) 478-4951
(frais virés)

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
Place du parc,
228 rue Hériot,
Drummondville.

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

UN RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE
"REER"
Sécurité ou...spéculation?
Un REER n'est pas seulement un instrument pour différer l'impôt sur le revenu.
C'est avant tout un placement sûr en vue de la retraite.
Au moment de souscrire un REER, vous vous posez toujours des questions comme:
● Le capital est-il garanti ou non?
● L'intérêt est-il simple ou composé?
● Le taux d'intérêt est-il garanti? et pour quelle période:
1 an, 5 ans, 10 ans et plus?
● Quels sont les frais en cas de transfert ou résiliation?
● A quel âge pourrai-je convertir mon REER en une rente viagère?
● Quel sera à ce moment là la solution adéquate dans mon cas particulier?
Seul un professionnel pourra répondre à ces questions. Parlez-en avec votre assureur-vie membre de son association.
L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC
5400 membres répartis dans 21 associations d'assureurs-vie dans la Province.

nouvelles RÉGIONALES

Un moment attendu depuis longtemps:

L'inauguration de la piscine à l'école polyvalente Beloeil

par Louise Lamothe

L'inauguration officielle, de la piscine à l'école polyvalente Beloeil, eut lieu le dimanche 13 janvier, en présence des représentants du gouvernement, du ministère de l'Éducation, des municipalités avoisinantes, des commissaires de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska et des cadres.

C'est Mgr Louis Langevin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe qui a procédé à la cérémonie d'inauguration.

La piscine de l'école polyvalente Beloeil est en service depuis le mois d'octobre 1979 et déjà, plusieurs étudiants ont eu la chance de participer à plusieurs cours de natation. Munie d'un contrôle automatique de la qualité de l'eau, du même type que celui du bassin olympique, la piscine nouvellement inaugurée est de la

catégorie semi-olympique avec quatre corridors de vingt-cinq mètres. Son bassin contient quelque 800.000 litres d'eau et sans entrer dans les plus petits détails techniques, il faut noter que cette piscine est dotée d'appareils et de matériaux les plus récents dans le domaine technologique.

Au cours de la cérémonie, MM. Honorius Charbonneau, président de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska et Jean Moyen, directeur général de la Commission, ont rendu un vibrant hommage à tous ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé au dossier de la construction de la piscine de l'école polyvalente Beloeil.

Le projet de construction de cette piscine est né en 1973, année où la Commission scolaire régionale de l'Yamaska a reçu une subvention de l'ordre de

\$1 million du ministère de l'Éducation. Des conditions indues ont amené les promoteurs de ce projet dans les dédales d'une bureaucratie exigeante et pas toujours à l'abri des influences politiques. Les

commissaires ont dû faire preuve de beaucoup de ténacité et de patience afin de voir réaliser ce projet.

Plus de 200 personnes avaient été conviées à l'inauguration officielle et on

comptait parmi l'assistance des représentants des firmes Barré, Pellerin, Lemoyne et associés, ingénieurs; Cayouette et Saïa, architectes; et René Guilmaine, entrepreneur général.

PLACEMENTS



MARC GLADU

Revenus
exempts
d'impôts,
les abris
fiscaux
sont votre
solution
(Tax Shelters)
Consultez-nous

VILLAGE LAC CARRÉ

Cté Labelle, P.Q.

12 1/2% échéance 11/2/81 à 1985

Octroi du gouvernement

PAROISSE SAINT-LOUIS

Cté Terrebonne

12 1/2 % échéance 4/2/1990

VILLE SAINT-BRUNO, P.Q.

12 1/2% échéance 17/1/89

AUCUN FRAIS DE COURTAGE SUR VOS PLACEMENTS EN OBLIGATIONS...

Renseignez-vous, appelez Marc Gladu

774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773

1255, Girouard
Appel à frais virés

MEAD & CIE LTÉE



Le 24 janvier:

Lise Payette en assemblée publique

Madame Lise Payette, ministre d'État à la condition féminine, invite les gens du comté de Verchères à une assemblée publique d'information sur l'avenir politique du Québec qu'elle tiendra à Saint-Hilaire le 24 janvier prochain.

Tous sont invités à cette assemblée d'information au cours de laquelle madame Payette entretiendra son auditoire du rôle des femmes en politique et des implications de la question référendaire.

Les personnes présentes auront l'occasion de poser toutes les questions qu'elles désirent. Madame Payette se fera un plaisir d'apporter toutes les précisions nécessaires à la compréhension de l'enjeu.

C'est donc un rendez-vous avec Lise, le 24 janvier à l'auditorium de la polyvalente Ozias-Leduc à Saint-Hilaire (525 Joliette) à 20 heures. Madame Payette prendra ensuite le café avec les gens du comté de Verchères: une offre, décidément, qu'on ne peut pas refuser...

Joie de Vivre vous invite

Le Club Joie de Vivre, de la Haute-Yamaska, fait connaître ses prochaines activités. Samedi le 19 janvier, voyage au théâtre des Variétés, le départ en autobus est prévu pour 17 heures 30 du stationnement de l'église Notre-Dame à Granby.

Samedi le 26 janvier, danse à partir de 20 heures 30 à la salle Légion, rue Court à Granby. Le 2 février, cette fois les membres et leurs amis sont invités à un "sleigh ride", suivi de danse, qui aura lieu au Club Equestre à Dunham. Le départ en autobus est

prévu pour 20 heures, du stationnement de l'église Notre-Dame à Granby, et le retour s'effectuera à 1 heure.

Enfin le 9 février, les membres sont invités à se rendre au Carnaval de Québec, pour une journée, le départ est prévu pour 9 heures et le retour de l'autobus vers minuit.

Pour toutes activités nécessitant des billets, les personnes intéressées doivent se les procurer aussitôt que possible, en se rendant au local du club, les jeudis soirs, soit au sous-sol de l'église Notre-Dame à Granby. Bienvenue à tous.

NOUVEAU

projet commercial à Douville

CARREFOUR DOUVILLE

coin Castelnau, boul. Laurier



À LOUER

8000 pi.ca., au rez-de-chaussée, avec entreposage de 8000 pi.ca. disponibles aux locataires.
Locaux 15' x 40' et plus

8000 pi.ca. 1er étage pour professionnels, avocats, dentistes, médecins, comptables, etc.
Locaux 15' x 30' et plus disponibles

VASTE STATIONNEMENT
OCCUPATION
LE 1er JUILLET 1980

**Réservez
MAINTENANT**

Pour informations
tél.: M. Lamontagne 773-7078
Montréal 259-2889



JEAN ROUSSEAU INC.

1375, Choquette, tél: 773-1930

Vous êtes à la retraite?

Pourquoi ne pas faire profiter les propriétaires de petites entreprises de vos connaissances en gestion et de votre expérience des affaires?

Joignez-vous à l'équipe de conseillers pigistes expérimentés du service CASE (Consultation Au Service des Entreprises).

Pour plus de détails, communiquez à frais virés avec:

J.C. Gagnon, coordonnateur
375-1621

1410 rue Des Cyprès, Trois-Rivières, Québec G8Y 4S3



BANQUE FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT
SERVICES DE GESTION-CONSEIL

\$ 65,000.00

de surplus
d'inventaire
sur marchandise en magasin

à liquider
au prix coûtant

TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, ETC...

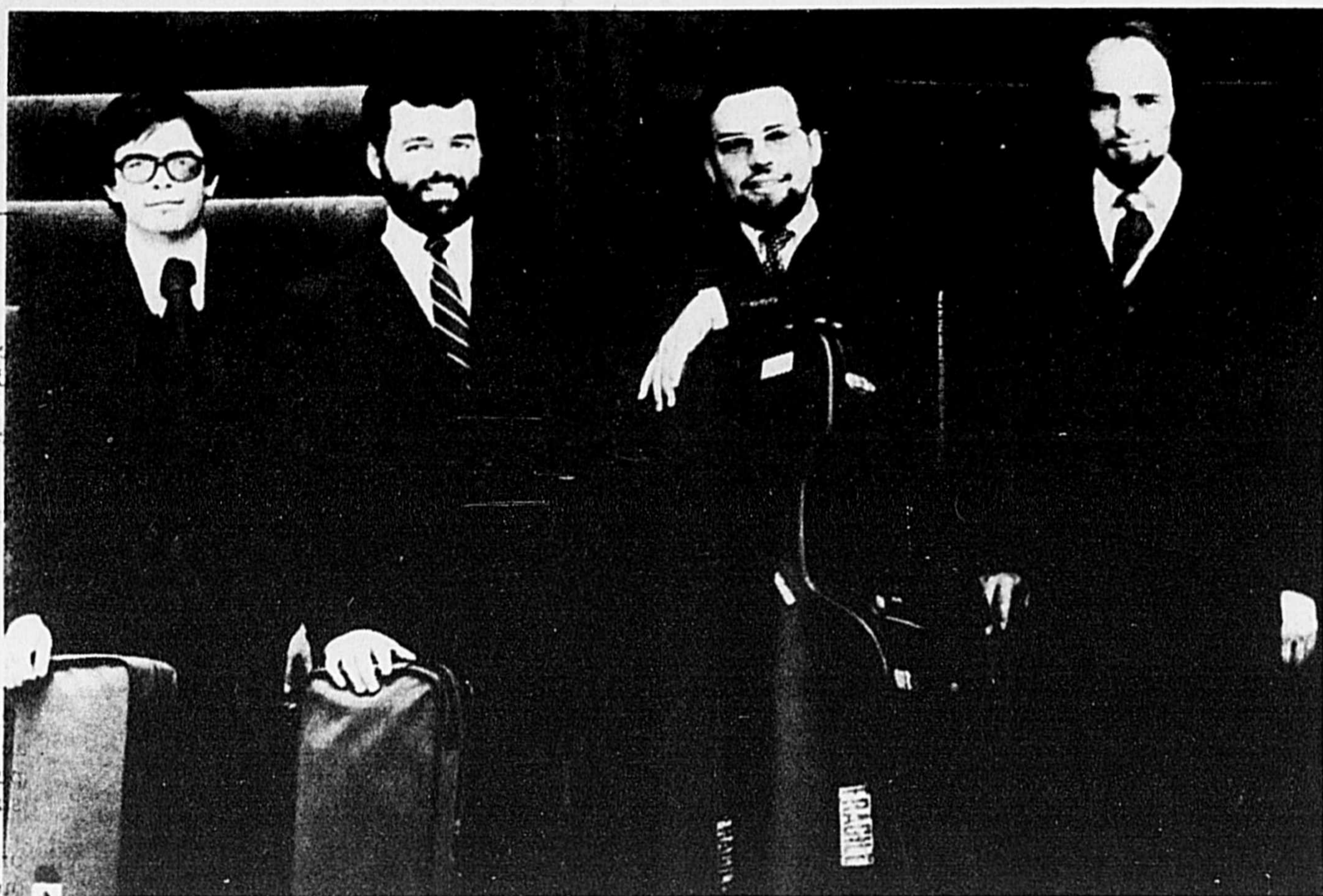
à partir du JEUDI 17 janvier 1980



JEAN ROUSSEAU INC.

1375, Choquette, tél: 773-1930

nouvelles RÉGIONALES



Le Quatuor Orford sera le groupe invité des Jeunesses Musicales de Saint-Césaire lors de leur 3e concert de la saison, qui sera présenté le jeudi, 17 janvier prochain, à 20 heures, à la Polyvalente P.-G. Ostiguy de Saint-Césaire. Ceux qui n'ont pas leur carte de membre pourront se procurer des billets le soir du concert, à la porte. Bienvenue à toute la population de Saint-Césaire et des environs.

Jeunesses Musicales de Saint-Césaire

Le Quatuor Orford

L'interprétation du Quatuor Orford fut tout à fait remarquable... Sûrement notre meilleur quatuor "canadien". Claude Gingras. La Presse, Montréal 1/3/76

Le Quatuor Orford, est vraiment merveilleux. Après 12 ans de travail, il est fièrement considéré comme l'un des 10 meilleurs ensembles de musique de chambre du monde entier, couronné de gloire et d'éloges et doué d'un très grand talent.

Formé de 4 jeunes musiciens exceptionnels, les violonistes Andrew

Dawes et Kenneth Perkins, l'altiste Terence Helmer et le violoncelliste Marcel St-Cyr, chaque membre possède un don individuel extraordinaire, mais lorsque le quatuor joue, il forme une harmonie musicale spectaculaire.

Le quatuor, encouragé par le professeur Lorand Fenyves, a fait ses débuts au camp d'été des Jeunesses Musicales à Mont Orford, Québec. Il s'est fait connaître à travers l'Europe, le Canada, les États-Unis et la Russie, fréquemment subventionné par le Conseil des Arts et le Ministère des

Affaires Extérieures du Canada.

Quoique leur musique soit insoupçonnablement internationale, l'ensemble montre aussi un intérêt pour la musique canadienne, dont les oeuvres composent le tiers de son répertoire: Schafer, Wilson, Freedman, Somers, Morawetz, Pépin, Papineau-Couture, Glick, etc.

En plus d'enseigner à la Faculté de Musique de l'Université de Toronto, dont il est le "Quatuor Résident" depuis 1968, les membres de l'ensemble consacrent également une partie de l'été et de leur

temps libre, à instruire les jeunes musiciens de classes avancées, qui étudient les instruments à cordes.

Le quatuor, le premier groupe classique canadien à signer un contrat exclusif avec London Records, a reçu le premier prix du concours international pour quatuors à cordes de l'Union Européenne de Diffusion et le prix Molson, de \$20.000 offert par le Conseil des Arts du Canada, destiné à "remercier et encourager l'exceptionnelle contribution pour les arts, humanités et les sciences sociales".

Vive le carnaval à Saint-Simon

Saint-Simon ouvre son 8e carnaval le samedi 19 janvier et le clôturera le samedi 16 février.

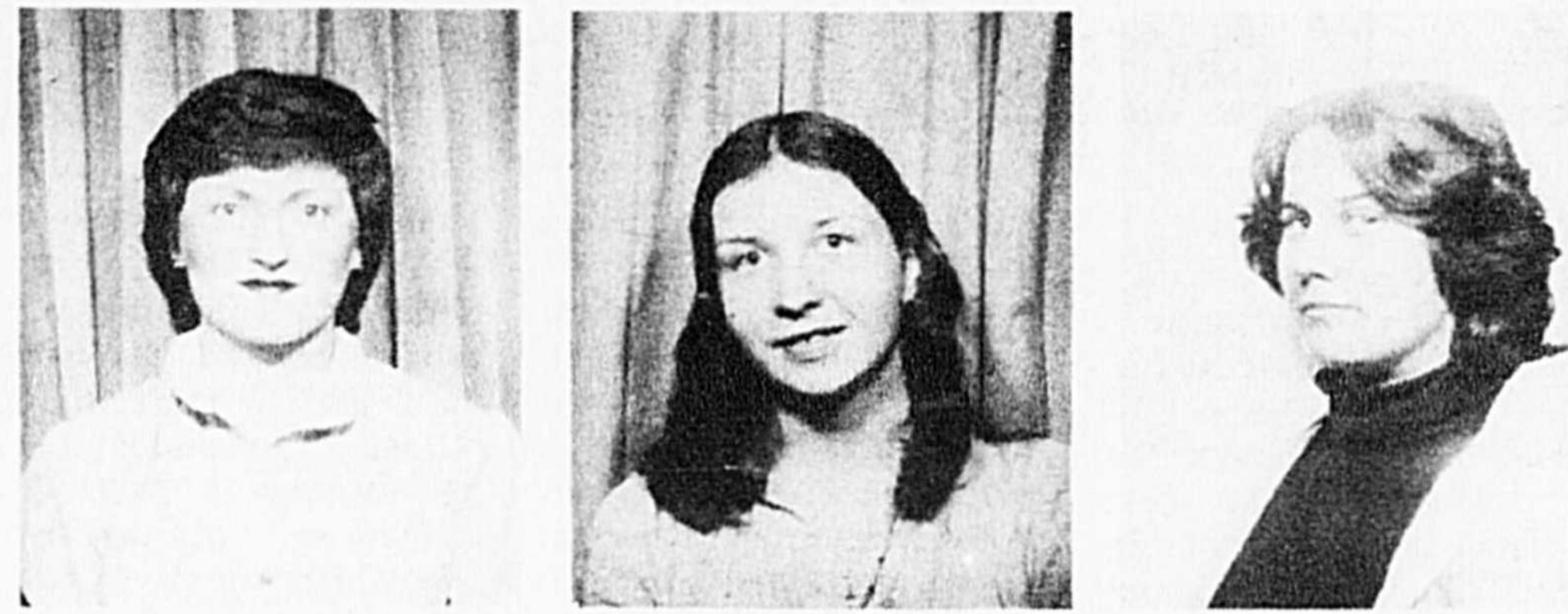
Trois duchesses se disputent le titre de "reine" soit Louise Côté, commanditée par Gilles Ledoux, serriculteur, de Saint-Simon; Danielle Sylvestre, commanditée par le restaurant "Au coin du poulet" de Saint-Hugues et France Tousignant, commanditée par M. Georges Boulet de Dunham.

Le traditionnel souper d'ouverture au poulet grillé sera servi le 19 janvier, de 18 heures 30 à 20

heures, au sous-sol de l'église paroissiale et sera suivi d'une soirée dan-

sante avec l'orchestre "Les Dominos". Les billets sont en vente chez les direc-

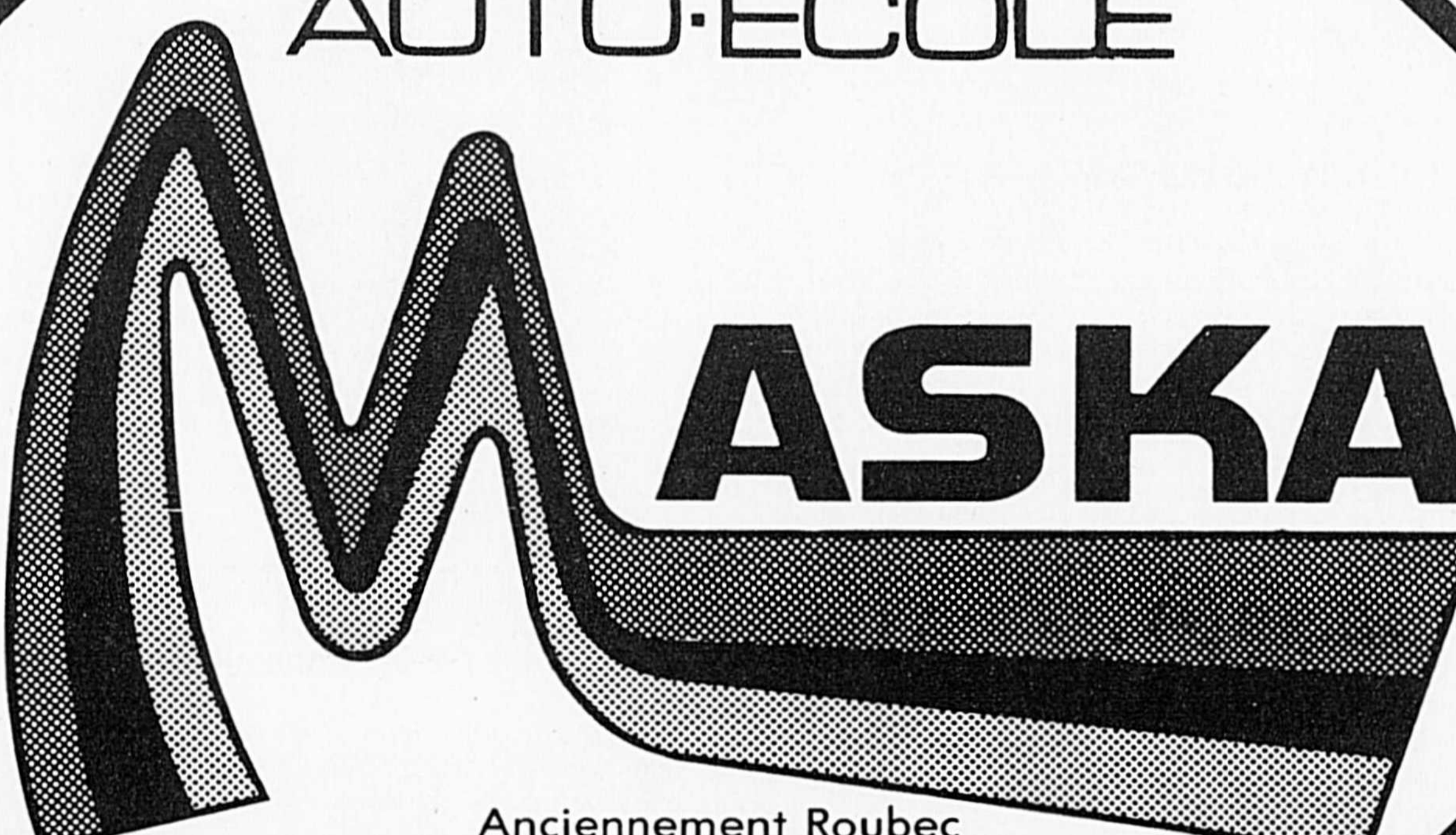
teurs des loisirs. Bienvenue à tous les "carnavaleux"!



Les trois duchesses du 8e carnaval de Saint-Simon sont Louise Côté, Danielle Sylvestre et France Tousignant.

Pour des gens sérieux Une école de professionnels

AUTO-ÉCOLE



Anciennement Roubec
Cours de conduite d'automobiles
de jour et soir et de motos

Gérante: Micheline Rheault
2760 Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-4355

Ecole reconnue par les Ministères
du transport et de l'éducation

CRSSS

Nouveaux membres au conseil d'administration

Le conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région sud de Montréal a récemment renouvelé une partie de son conseil d'administration. Quelque huit des 22 membres ont en effet été remplacés ou ont vu leur mandat renouvelé.

Trois candidats étaient en lice aux deux postes à pourvoir par les CLSC. Mme Carmen Bjerre, travailleuse sociale et M. Alain DuBois, adjoint au directeur du personnel de l'UQAM ont été réélus. Il y avait deux postes à combler par les centres d'accueil: M. Georges Courville, président du conseil d'administration de la résidence Courville de Waterloo, a été réélu par acclamation puisqu'il était le seul candidat proposé n'occupant pas un poste dans un centre d'accueil autre que celui d'administrateur. À l'autre siège, quatre candidats se sont présentés et c'est M. Louis-J. Cabana, directeur général de la Villa Bonheur à Granby qui a été élu.

Quant aux groupes socio-économiques, ces derniers ont présenté 21 suggestions au ministre pour les deux postes à pourvoir. M. Yves Archambeault du Cégep Bourchemin a été réélu par acclamation par les cégeps de la région alors que pour le représentant des universités, le lieutenant-gouverneur en conseil doit effectuer une

nomination pour combler le poste.

Il y eut une hausse de la participation à cette élection autant du côté des mises en candidature que lors du scrutin lui-même. Les candidatures ont en effet été plus nombreuses en 1979 pour les CLSC et pour les groupes socio-économiques. En ce qui concerne le scrutin, 45 conseils d'administration se sont prévalus de leur droit de vote en 1979 comparativement à 35 en 1978 et 30 en 1977. Quelque 8 CLSC ont voté mais toute comparaison avec l'année antérieure est impossible parce qu'il y avait alors eu élection par acclamation.

Le conseil d'administration du CRSSS a procédé à l'élection des officiers du conseil qui, avec le directeur-général, M. André Cormier, forment le comité administratif. M. Georges Dupras, médecin à l'Institut de cardiologie, a été réélu président et M. Jean-Guy Nadeau, directeur général du centre hospitalier de Valleyfield

a été reporté à la vice-présidence. Par ailleurs, le comité administratif compte deux nouveaux membres: Mme Carmen Bjerre a été élue à la seconde vice-présidence alors que M. Yves Archambeault a été choisi comme secrétaire.

Le CRSSS est un organisme régional parapublic chargé de planifier la répartition régionale des ressources, de coordonner et d'administrer des programmes de services de santé et de services sociaux, de gérer des services en commun aux établissements et de susciter la participation de la population tout en assurant les communications au sein du réseau régional.

Le conseil d'administration du CRSSS est composé de 22 membres provenant de divers collèges électoraux tels les maires, les groupes socio-économiques, les universités, les cégeps, les CLSC, le centre de services sociaux, les centres d'ac-

cueil et le directeur général.

L'UNIQUE et INCOMPARABLE



Pour être heureux au coin du feu

PLUS DE 110 MODÈLES

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

GARANTIE TOTALE

Les Maîtres du Feu inc.

BUREAU RÉGIONAL
ET SALLE D'EXPOSITION
2295 BOUL. CASAVANT, ST-HYACINTHE

VENTE ET INSTALLATION
(514) 773-8108

Tél.: 773-0172
2660 rue Nelson
Saint-Hyacinthe
J2S 1Y1

Daniel Lavender

Graphiste

Conception
Illustration
Typographie

service des loisirs

Coup d'oeil sur les secteurs

SECTEUR CHRIST-ROI

Loisirs adultes

C'est samedi le 26 janvier que les Loisirs adultes Christ-Roi tiendront leur première partie de cartes pour 1980. Cette première aura lieu à l'école Christ-Roi, 1195 rue Saint-Antoine, à compter de 20 heures. Plusieurs prix de présence et de tables seront à l'enjeu de cette soirée. Le coût d'admission n'est que de \$1,50, et nous espérons que cette soirée sera des plus agréables pour tous.

Activité culturelle:

Les jeunes filles seront sûrement heureuses d'apprendre que le groupe animé par Mlle Francine Lagacé reprendra ses activités au cours de la session d'hiver 1980. Les rencontres auront lieu deux fois chaque semaine soit les lundis et mercredis à l'école Christ-Roi à compter du 21 janvier. Les jeunes ont rendez-vous avec Francine de 19 heures à 21 heures. Francine se chargera de vous initier principalement à l'expression dramatique, au rythme et au bricolage.

Sous-sol de l'église

Le sous-sol de l'église Christ-Roi est de nouveau ouvert aux adolescents pour la pratique du tennis sur table et ce depuis le 14 janvier dernier. Les locaux sont accessibles le lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 19 heures à 22 heures.

SECTEUR CATHEDRALE

Horaire de la patinoire

L'horaire d'ouverture de la patinoire des loisirs la Cathédrale, située à l'arrière de l'école Saint-Antoine, est le suivant: lundi, mardi, mercredi de 15 heures 30 à 17 heures 30 et de 18 heures 30 à 21 heures de même que les jeudis, vendredis et samedis de 13 heures à 17 heures.

Assemblée générale annuelle

Les loisirs de la Cathédrale offrent, dans le cadre de leur assemblée générale annuelle, un déjeuner-dîner de fêtes au lard. Les repas seront servis, le dimanche 10 février de 10 heures à 13 heures à l'école Saint-Antoine. Ce repas sera suivi de l'assemblée générale. Les directeurs comptent sur la participation de tous au déjeuner et à l'assemblée qui, soit dit en passant, ne devrait guère durer plus d'une heure. Des prix de présence seront tirés immédiatement après l'assemblée. Les frais d'admission à cet événement sont des plus raisonnables soit \$2 par personne de plus de 15 ans. Les personnes de moins de 15 ans peuvent participer gratuitement.

Les enfants sont priés de prendre note qu'ils pourront assister à la projection d'un long métrage pendant que les adultes seront réunis en assemblée générale.

SECTEUR ASSOMPTION

Ballet-jazz

La session de ballet-jazz au gymnase Assomption débutera samedi le 19 janvier. Les jeunes filles de 13 à 17 ans intéressées à s'inscrire doivent communiquer avec M. Alain Rivard au 774-9889 et se présenter à l'animatrice Mlle Linda Donais le 19 janvier à 10 heures 30. Les frais de participation ne sont que de \$6 pour la session.

Hockey extérieur

Un dernier avis pour les jeunes qui auraient omis de s'inscrire aux ligues de hockey extérieur des Loisirs Assomption. Vous devez vous rapporter à M. Benoît Dumont, les soirs de la semaine, à la salle des patins de l'école. Le coût pour chaque joueur n'est que de \$2 pour la saison.

Badminton adulte

Les adeptes du badminton ont rendez-vous le jeudi soir au gymnase Assomption dès 19 heures 30. Les participants sont tenus d'apporter raquette et volants. Aucun montant n'est requis pour y participer. Bienvenue à tous!

En mouvement

La session d'hiver 1980 a débuté mardi, le 15 janvier dernier. Il est encore temps de se joindre au groupe en se présentant au gymnase Assomption mardi soir prochain à compter de 19 heures 30. Les frais sont de \$10 pour la session et M. Christian Lalonde, éducateur physique diplômé, est le responsable de cette activité. À noter que cette activité ne s'adresse qu'aux adultes.

SECTEUR DOUVILLE ET NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Les activités au gymnase de l'école Douville ont débuté le lundi 14 janvier dernier et l'horaire est le suivant: lundi 18 heures, gourmet de salon; 20 heures, ballon volant, adultes; mardi, bingo; mercredi, à 15 heures, hand-ball; à 18 heures 15, badminton adolescents, et à 20 heures, badminton adultes. Jeudi, à 18 heures 15, basket-Ball 11 ans et plus; à 20 heures, en mouvement 3e âge; et à 21 heures 15, gourmet intérieur; à 19 heures, projection d'un film pour les jeunes et les adultes. Samedi à 9 heures 30, ronde des jeunes pour les 3 à 7 ans; à 11 heures 30, activités sportives pour les adolescentes; à 13 heures 30, badminton. Dimanche, cours de danse sociale.

Cours de ballet-jazz

Les cours de ballet-jazz pour les jeunes, les adolescents et les adultes débuteront le 22 janvier au pavillon des loisirs.

À ne pas oublier: il y a à cette session un nouveau

cours pour les jeunes de 4 à 6 ans: initiation à la musique par le ballet-jazz, le mardi à 15 heures 15.

Danse sociale

Les amateurs de danse sociale sont invités à venir participer à la première soirée de danse de l'année, le samedi 19 janvier, au gymnase de l'école Douville à compter de 20 heures 30. Les adultes sont priés de noter que des cours de danse sociale pour débutant leur seront offerts à compter du dimanche 20 janvier, à 11 heures et à 18 heures au gymnase de l'école Douville.

Souper au Bar-B.-Q. et danse

À l'occasion de l'inauguration de leur club, les gens du 3e âge de Douville organisent un super-souper au Bar-B.-Q. et une soirée de danse le samedi 19 janvier, à 19 heures 30. Cet événement d'envergure aura lieu au pavillon des loisirs Douville 4265, rue Gouin.

Les invités d'honneur sont M. Marcel Ostiguy, député fédéral, M. Fabien Cordeau, député provincial, et le président de la fédération, M. Philas Dion.

Ceux qui sont intéressés à se procurer des billets pour cette intéressante soirée peuvent le faire en se rendant au 610, rue Chapleau, ou en communiquant avec le coordonnateur au 773-7811 ou le président du club M. Albert Jeannotte, 780, rue Chapleau, tél.: 774-1915.

Vous êtes tous les bienvenus à Douville! Nous vous attendons.

SECTEURS LA PROVIDENCE ET SAINT-JOSEPH

Discothèque

Les discothèques reprendront d'une façon régulière le vendredi 18 janvier au Pavillon des Loisirs La Providence, 875, rue Saint-Paul, à compter de 19 heures 30. L'admission est de \$1 et cette activité s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Les discothèques reviennent à chaque vendredi jusqu'au mois de mai. Bienvenue!

Boxe adulte

Vu le succès obtenu avec les cours de boxe pour adolescents, plusieurs adultes ont manifesté le désir d'avoir des réunions d'entraînement. Pour les gens intéressés, prière d'entrer en communication avec l'animateur le plus tôt possible à 773-7711. Les sessions d'entraînement s'adressent uniquement aux adultes et comprendront plus particulièrement l'entraînement sur sac de sable, conditionnement physique...

SECTEUR SAINT-SACREMENT

Carnaval 1980: Concours d'amateurs

Le carnaval d'hiver 1980 de l'O.T.J. Saint-Sacrement approche à grands pas. Les organisateurs de ce 2e événement du genre ne ménagent en rien leurs efforts dans le but d'en assurer le succès.

Parmi les activités spéciales prévues au programme, il y aura, pour les jeunes du secteur, un grand concours d'amateurs le vendredi 25 janvier au gymnase de l'école Saint-Sacrement. Tous les jeunes du secteur possédant des talents de chanteurs, de musiciens, de jongleurs, etc... sont invités à participer à ce concours. Plusieurs prix seront remis aux différents participants qui auront retenu l'attention des juges. Les jeunes désireux de participer à cette activité doivent communiquer le plus tôt possible avec le comité du carnaval au 773-1824, le soir à compter de 18 heures 30.

Duchesses et bonhomme carnaval

Qui sera couronnée Reine du Carnaval de l'O.T.J. Saint-Sacrement cette année? La réponse à cette question vous sera dévoilée le vendredi 25 janvier alors que sera couronnée l'heureuse élue qui succédera à Rachel Première (Charpentier), reine du premier carnaval à l'O.T.J. Saint-Sacrement.

Toutes les jeunes filles circulent présentement dans le secteur afin d'effectuer la vente des effigies du bonhomme carnaval. Ces effigies se vendent au coût de \$1 l'unité et offrent à l'acquéreur l'opportunité de participer à plusieurs activités du carnaval.

Cours de bricolage artistique

Les jeunes de 7 à 14 ans intéressés à suivre des cours de bricolage artistique, sous la responsabilité de Mme Turcotte, pourront le faire à compter de février prochain. Les cours se donneront tous les vendredis de 19 heures à 21 heures au local des loisirs Saint-Sacrement. Le coût d'inscription n'est que de \$10 pour une durée de 10 semaines.

Pour inscriptions, communiquez avec M. Gaétan Pion au 773-8550 ou 774-9889.

SECTEUR SACRE-COEUR

Soirée de danse sociale

Samedi le 19 janvier prochain, une super soirée de danse sociale aura lieu au pavillon de l'O.T.J. Sacré-Coeur à compter de 20 heures. Cette soirée est organisée en collaboration avec les Loisirs du secteur et l'école de danse René et Yvette. Toute la population est

invitée à venir s'y récréer. Le coût d'entrée est de \$3 par personne.

Les personnes intéressées à suivre des cours le dimanche à l'école Sacré-Coeur peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec M. René Landelle au 799-4528.

Assemblée générale annuelle

Tous les résidents du secteur Sacré-Coeur sont priés de prendre note que l'assemblée générale annuelle de l'O.T.J. Sacré-Coeur aura lieu mardi le 29 janvier à 19 heures 30 au pavillon des loisirs du secteur. Au cours de l'assemblée, l'on passera en revue les activités de la dernière année, l'on jettera un regard sur le bilan financier et sur les différents projets pour le futur. L'on procédera également à l'élection de cinq directeurs qui compléteront le nouveau conseil d'administration de l'O.T.J. Sacré-Coeur Inc. Nous vous invitons à venir assister en grand nombre à cette assemblée et à nous faire connaître vos idées sur le loisir dans notre secteur.

Patinoire et parc des Pins

Les patinoires de l'O.T.J. et du Parc des Pins sont présentement en opération et un local, situé au Pavillon Sacré-Coeur, est à la disposition du public pour se reposer et se réchauffer au besoin. Les heures d'ouverture sont les suivantes: de 19 à 22 heures tous les soirs et durant le week-end, en après-midi et en soirée. Bienvenue à tous!



VEUILLEZ NOTER

heures d'ouverture
(du lundi au vendredi)

* Service des loisirs:
Horaire: du 5 septembre au 1er mai
du lundi au vendredi de 8h.30 à 12h.00 de 13h.15 à 16h.30
Téléphone: 774-9889

Ballet classique

Quelques places sont encore disponibles pour l'atelier de ballet classique offert au Centre Culturel, le vendredi de 16 heures 30 à 17 heures 30. Les jeunes âgés de 6 à 8 ans, intéressés par cette activité, peuvent communiquer avec l'animatrice Mlle Lise Lanoue au 773-0438 (soir).

Assemblée générale annuelle

Loisirs La Providence Inc.

Les Loisirs du secteur La Providence Inc. tiendront leur assemblée générale lundi le 28 janvier 1980, à 20 heures, au Pavillon des Loisirs, 875, rue Saint-Paul. Tous les résidents de ce secteur sont invités à participer à cette rencontre et faire connaître leur point de vue sur le fonctionnement de cet organisme.


Lors de cette assemblée, différents rapports seront présentés tels finances, activité... et seront soumis pour approbation. De même, un nouvel exécutif sera nommé par les participants.

C'est un rendez-vous, lundi le 28 janvier à 20 heures pour les personnes intéressées à la cause des loisirs dans leur secteur.

SOLDE

de nouvelles voitures USAGÉES

portant la GARANTIE d'une neuve




7 ZÉPHYR 1978

Station-Wagon

Garantie 1 an, 20,000 kilomètres

Gratien Thérout,
Jacques Hertel-Cloutier,
Michel Deslandes,
représentants.



1979, Zéphyr

2 portes
25,000 kilomètres
Garantie 1 an
20,000 kilomètres

1979 Mustang Pace Car

toute équipée, 16,000 kilomètres
garantie 1 an, 20,000 kilomètres



HORLOGERIE SAINT-PIE

Spécialiste et diplômé depuis 18 ans

Réparation de montre, horloge de tous genres, soudure de bague, mise de grandeur, chaton, sertissage, bréloque, bracelet, chaîne. Service rapide.

170 rue Saint-François, Saint-Pie 772-2167
Prop. Camille Lessard

Chez Jérôme, le service c'est vrai...



AUTOMOBILE JÉRÔME (1977) INC.

7780, des Cascades est, St-Hyacinthe tél.: 773-6647

4 SUPER JOURS

mercredi, jeudi, vendredi, samedi
16, 17, 18, 19 janvier 1980



Imperméables
SUPER RABAIS
\$49
\$79

PALETOTS
Rég. jusqu'à \$250
SUPER RABAIS:
\$69
\$109 \$159

VESTONS SPORT
SUPER RABAIS
\$59 \$89

LOT DE BLAZERS
Valeurs jusqu'à \$110
SUPER RABAIS
\$59

LOT DE PANTALONS
Rég. jusqu'à \$40
SUPER RABAIS
\$9 \$17

Super rabais

ENSEMBLES DE SKI DE FOND,

CASQUETTES,

CANADIENNES,

CHEMISES DE TOILETTE.

PALETOTS DE CUIR
CAR COAT,

GILETS ASSORTIS,

BUMBER JACKETS,

CHEMISES SPORT,

CHAPEAUX,

GANTS,

FOULARDS

COMPLETS
rég. \$165 à \$300
SUPER RABAIS:
\$79
\$129 \$179

Denis Cusson INC



MERCERIE et CONFECTION POUR HOMMES

1682, des Cascades, Saint-Hyacinthe (face à la banque de Montréal) 773-0011